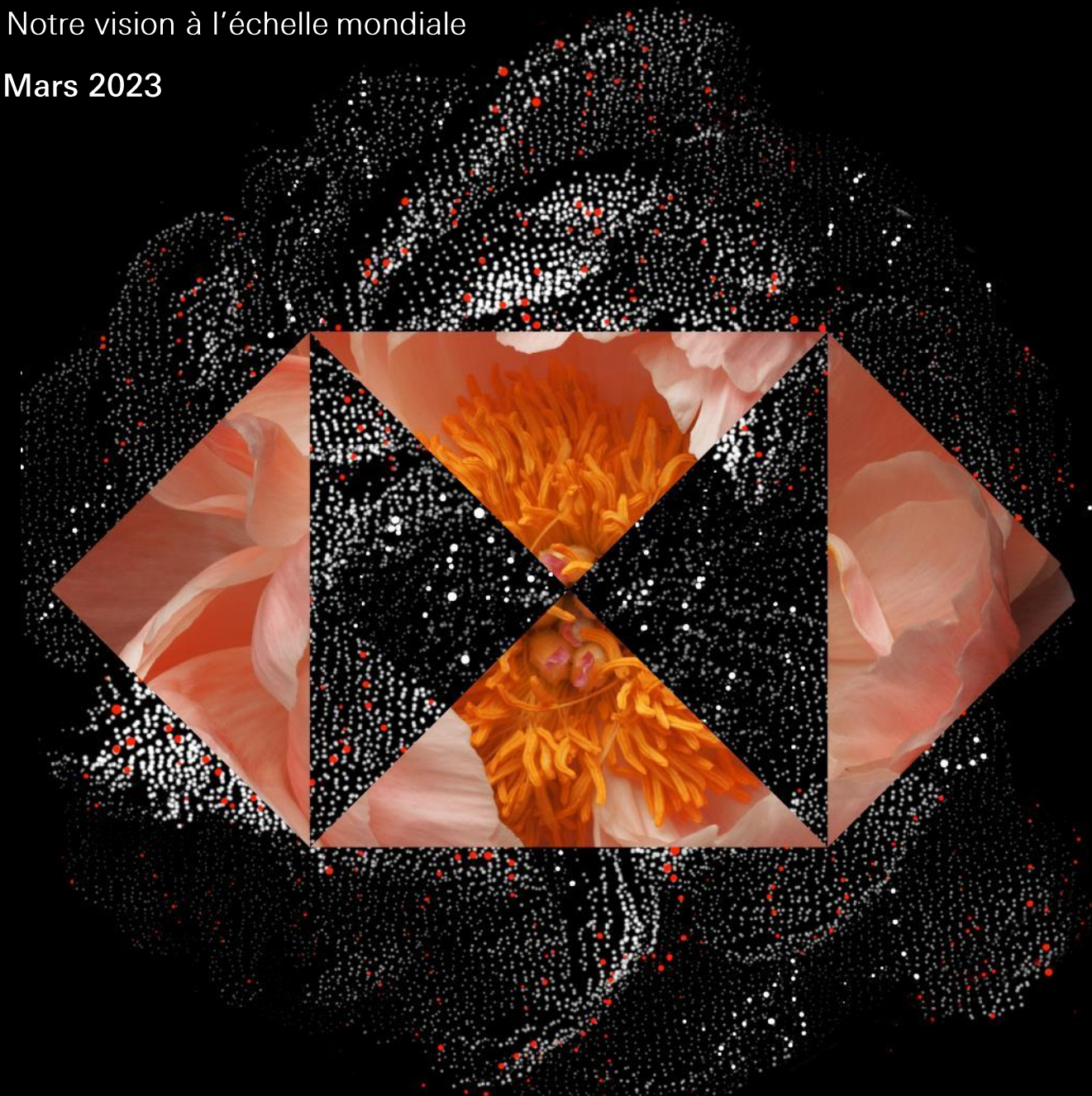


Asset Management

Rapport d'investissement responsable 2022

Notre vision à l'échelle mondiale

Mars 2023



Présentation non contractuelle, à caractère promotionnelle destinée à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF et ne doit pas être distribué à un public d'investisseurs non professionnel. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme un conseil ou une recommandation en matière d'investissement.

Toute souscription dans un OPC présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus et le cas échéant du DICI en vigueur.



HSBC

Opening up a world of opportunity

Introduction de Nicolas Moreau, Directeur général	3
Edito de notre directrice mondiale du développement durable et directeur mondial des investissements	4
Principales réalisations en 2022	5
Neutralité carbone et climat	6
Politiques définies au niveau mondial	10
Recherche et intégration ESG	14
Définitions relatives à l'investissement durable	18
Engagement actionnarial	20
L'investissement responsable dans les actifs alternatifs au niveau mondial	27
Gouvernance au niveau mondial	30
Thèmes	
Biodiversité	34
Transition Juste	39
Diversité, Equité et Inclusion	42
Informations importantes	47





Nicolas Moreau

Directeur général monde,
HSBC Asset
Management

Je suis ravi de vous présenter la dernière édition de notre rapport sur l'investissement responsable, dans lequel HSBC Asset Management présente ses réalisations, ses opinions et ses engagements en matière de durabilité au niveau mondial.

2022 a été une nouvelle année de progrès remarquables pour la finance durable en général et plus particulièrement pour le secteur de la gestion d'actifs. Alors que les investisseurs sont toujours plus demandeurs de solutions d'investissement durable, notre métier se doit d'intégrer sans cesse davantage les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), gages d'innovation et de nouvelles classes d'actifs. Sur fond d'un environnement réglementaire en constante évolution, cette dynamique est, en outre, synonyme d'une transparence accrue sur les performances des solutions proposées aux investisseurs.

HSBC Asset Management a pleinement intégré ce changement structurel et c'est ce que ce rapport cherche à mettre en évidence, en vous donnant un aperçu du travail accompli dans toute notre organisation au niveau mondiale. Vous constaterez que nous avons renforcé notre gouvernance pour tenir nos engagements. Vous verrez également que nous avons poursuivi notre objectif de fournir à nos clients des solutions répondant à leurs objectifs financiers et de durabilité.

Les nouvelles technologies font émerger des opportunités d'investissement prometteuses dans l'économie durable, et les classes d'actifs alternatives sont à la pointe de cette évolution. Nous concevons des solutions d'investissement innovantes pour financer des projets et des entreprises qui contribuent à la transition vers un monde neutre en carbone. Les infrastructures durables, les technologies propres et les solutions reposant sur le capital naturel ont besoin de financements et nous nous efforçons de mettre en place les expertises d'investissement et les fonds nécessaires pour faciliter les flux de capitaux. Notre "joint-venture" avec Pollination, Climate Asset Management, a levé, au niveau mondial, 650 millions de dollars d'engagements dans le cadre de deux stratégies consacrées à la restauration et au renouvellement des ressources naturelles. Notre stratégie Climate Tech a pris des participations minoritaires dans de jeunes entreprises technologiques qui accélèrent la décarbonation et la dépollution des industries. De plus, nous prévoyons de constituer à brève échéance une équipe spécialisée dans les infrastructures nécessaires à la transition énergétique en Asie.

Vous trouverez dans l'édition 2022 de notre Rapport d'investissement responsable de nombreux autres exemples de notre engagement en faveur du développement durable. Je vous souhaite une bonne lecture.

**Erin Leonard**

Directrice mondiale du développement durable
HSBC Asset Management

Notre raison d'être définie en 2021 reste inchangée, articulée autour de trois piliers. Premièrement, nous devons faciliter les flux de capitaux des investisseurs vers les entreprises qui sont le moteur de la transition vers une économie mondiale durable. Deuxièmement, nous avons l'obligation fiduciaire de veiller à ce que la gestion des actifs de nos clients permette d'obtenir des résultats environnementaux et sociaux positifs sur le long terme. Aujourd'hui, nous émettons des gaz à effet de serre et il en va de même pour bon nombre de nos clients. Voilà pourquoi HSBC Asset Management et les autres gestionnaires d'actifs ont un rôle important à jouer dans la transition vers une économie neutre en carbone. Pas à pas, nous élaborons des stratégies pour réduire nos propres émissions et tout en aidant nos clients à réduire les leurs. Enfin, nous avons la responsabilité de faire entendre notre voix et d'user de notre influence auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons et des acteurs de notre propre secteur.

Pour être fidèles à notre raison d'être, il faut que nos décisions soient guidées par de solides principes. Voilà pourquoi nous avons pris deux engagements importants en 2022 au niveau mondial : fixer des objectifs de réduction des émissions de CO₂ dans le cadre de la Net Zero Asset Managers Initiative et annoncer une ambitieuse politique de désengagement du charbon thermique.

Pour tenir ces deux engagements, il a fallu concilier notre ambition de produire un impact à long terme et la nécessité d'être totalement transparents sur ce qui est faisable à court terme. Le renforcement de ces engagements globaux et leur mise en œuvre dans toute notre entreprise à l'échelle mondiale seront une priorité dans les années à venir.

**Xavier Baraton**

Directeur mondial des investissements
HSBC Asset Management

Dans le domaine de l'investissement, nous continuons de renforcer nos processus de recherche et d'investissement pour que nos décisions d'investissement tiennent compte des enjeux ESG. Nous avons notamment élaboré de nouveaux scores de contribution à la durabilité, des indicateurs reflétant la contribution des entreprises à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Notre équipe de recherche ESG a renforcé la prise en compte des enjeux sociaux et sociétaux dans l'analyse et la notation ESG. Le dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons est une autre dimension essentielle de notre approche et nous apportons des améliorations en revoyant les normes de bonnes pratiques sur les thèmes les plus pressants tels que le climat, la nature et les droits de l'homme, pour ne citer que ceux-là. De tels aménagements traduisent les efforts constants que nous déployons pour veiller à gérer nos capacités d'investissement durable avec des objectifs clairs et des performances durables lisibles.

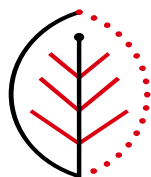
Nous participons activement à un certain nombre d'initiatives de premier plan dans notre secteur, qui sont au cœur de la transition. Les Conférences des Parties (COP) restent un temps fort de notre calendrier annuel et plusieurs de nos collègues ont assisté à la COP27 sur le climat en Égypte et à la COP15 sur la biodiversité à Montréal. Le climat et la biodiversité sont en tête de liste de nos priorités et nous continuerons de soutenir le programme adopté sous l'égide de l'ONU dans les années à venir. S'agissant du volet social, nous nous sommes associés à l'Impact Investment Institute pour promouvoir une transition juste afin d'atténuer les éventuelles conséquences sociales négatives de cette transition et saisir les opportunités qui en découlent. Finance for Biodiversity, UNPRI, One Planet Initiative et Climate Action 100+ sont d'autres initiatives prioritaires pour notre groupe.

En 2022, il nous fallait fixer des objectifs précis et définir les politiques nécessaires pour les atteindre. Forts de ces réalisations, notre orientation stratégique est claire et nous sommes impatients d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs d'investissement durable.

Investissement responsable : principaux résultats et progrès en 2022 au niveau mondial

Mobiliser des capitaux pour œuvrer à un avenir plus durable

Lancement de stratégies d'investissement s'inscrivant dans des thèmes d'investissement durable tels que l'économie circulaire, le capital-risque axé sur les technologies climatiques, les infrastructures durables



En faisant du dialogue avec les entreprises un levier de changement

Nous avons pris part au vote lors de plus de **7 000 assemblées générales** sur plus de **75 000 résolutions**

L'ESG et d'autres sujets ont été abordé lors de nos échanges avec **2 150** entreprises et autres émetteurs



Nous avons adhéré à **10 nouveaux engagements dans notre industrie**, notamment l'initiative *PRI Advance sur les droits de l'Homme* et le programme *Breakthrough Energy Catalyst* pour soutenir le déploiement à grande échelle des technologies climatiques critiques pour les secteurs difficiles à décarboner.

Zoom sur les progrès réalisés dans la gestion alternative

650 millions USD

levés par Climate Asset Management, notre joint venture avec Pollination, dans le cadre de deux stratégies axées sur le capital naturel

Nous avons défini une politique d'investissement responsable spécifique aux actifs alternatifs et créé notre Comité de surveillance de la durabilité des actifs alternatifs (Alternatives Sustainability Oversight Committee - ASOC) pour améliorer l'intégration ESG dans cette classe d'actifs.

Prix et récompenses

Obtention du statut **« ESG Advanced »** auprès de Morningstar², « Parmi les plus fervents partisans de l'intégration ESG dans le secteur » **pour la deuxième année consécutive**

5^e rang

sur 42 sociétés de gestion évaluées dans le cadre d'une étude consacrée à l'intégration ESG menée par Scope³



Nos efforts visant à créer un environnement de travail diversifié et inclusif nous ont valu deux prix lors des **Citywire Gender Diversity Awards 2022⁴**

Transition vers la neutralité carbone

Dans le cadre de la Net Zero Asset Managers Initiative, nous avons annoncé, au niveau mondial, notre ambition de réduire



de **58 %** l'intensité des émissions de Scope 1 et 2 d'ici 2030

représentant **38 %** du total de nos actifs sous gestion¹ mondiaux à fin 2019.

Nous avons publié notre **politique mondiale relative au charbon thermique**, qui fixe un calendrier pour nos fonds à gestion active afin d'exclure les entreprises actives dans le charbon thermique des portefeuilles d'ici 2030 dans l'UE et l'OCDE et d'ici 2040 au niveau mondial.

Une équipe Stratégie d'investissement Climat, un Comité d'investissement Climat et le cadre de mise en œuvre de la stratégie Climat ont été créés au niveau mondial pour faciliter le développement de solutions climatiques et l'intégration des enjeux climatiques dans nos processus d'investissement.

1. Les actifs sous gestion concernés par cet objectif intermédiaire sont des actions cotées et des obligations d'entreprises, dont les données et les méthodologies en matière de décarbonation sont les plus fiables. Les investissements réalisés sur les marchés développés et émergents sont couverts par ce périmètre. 2. Sur les 94 gérants d'actifs évalués par Morningstar, seuls 17 d'entre eux ont décroché cette note. © Copyright 2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations fournies : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) ne sont pas garanties en termes de précision, d'exhaustivité ou de pertinence. Morningstar et ses fournisseurs de contenu déclinent toute responsabilité en cas de préjudice ou de perte liée à l'utilisation de ces informations. 3. Étude de l'intégration ESG menée par Scope : des différences notables selon les gestionnaires d'actifs (juillet 2022), « Une recherche ESG pluridimensionnelle exemplaire sur les entreprises, les secteurs mais aussi certains sujets dans le but d'aider les équipes de gestion dans leur due diligence ESG et de les former en continu » 4. Les deux prix remportés par HSBCAM sont les suivants : « Plus forte augmentation des taux de fidélisation » (fidélisation des gérantes de portefeuille au cours des 10 dernières années) et « Meilleure répartition des actifs sous gestion » (fonds pilotés par des gérants/gérantes). De plus amples informations sont disponibles sur le site de [Citywire](https://www.citywire.com).

Les informations présentées concernent les encours globaux et la politique globale de HSBC Asset Management. Même si HSBC Global Asset Management (France) participe à l'implémentation et applique les politiques globales du Groupe, nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres présentés et les engagements indiqués ne sont pas nécessairement directement liés à HSBC Asset Management en France.

Aujourd'hui, nous finançons un certain nombre d'industries qui contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre. Nous avons une stratégie Net Zero pour aider nos clients à réduire leurs émissions et à réduire les nôtres. Pour plus d'informations, visitez : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/professional-investors/about-us/road-to-net-zero>

Source : HSBC Asset Management et Morningstar, données au 31 décembre 2022.

En 2022, nous avons constitué notre équipe Stratégie d'investissement climatique au sein de l'équipe Investissement responsable. Cette équipe a pour mission de faire avancer nos recherches et de mettre en place des cadres de référence pour une transition vers une économie bas carbone, autant de données qui serviront à améliorer nos décisions d'investissement, notre gestion de portefeuille et le résultat final pour nos clients. Elle est également chargée de définir notre stratégie mondiale de neutralité carbone, qui inclut notre ambition d'aligner nos investissements sur notre objectif de ramener à zéro les émissions nettes de CO₂ d'ici 2050 au plus tard. Cela s'inscrit dans le cadre de notre adhésion à l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM) en juillet 2021, suivie de la publication de nos premiers objectifs intermédiaires en novembre 2022. Une feuille de route claire a été établie pour atteindre ces objectifs au niveau mondial qui représentent la première étape d'un long périple.

Notre transition vers la neutralité carbone

En tant que signataire de l'initiative NZAM, nous sommes engagés, au niveau mondial, à atteindre nos objectifs* de neutralité carbone intermédiaires à l'horizon 2030 qui :

- ◆ couvrent 38 % du total de nos actifs sous gestion (sur la base des chiffres 2019) ;
- ◆ portent sur les portefeuilles d'obligations d'entreprises et d'actions cotées ;
- ◆ seront atteints en réduisant de 58 % l'intensité (tCO₂e par million USD investi) de nos émissions de CO₂ des scopes 1 et 2 par rapport à 2019 (année de référence).

Champ d'application et méthodologie

Pour notre objectif de réduction des émissions, nous avons examiné les émissions de nos émetteurs en portefeuille depuis la fin 2019 pour calculer notre niveau de référence pour les émissions. Les années plus récentes n'ont pas été choisies car nous considérons qu'elles ne reflètent pas fidèlement les émissions de CO₂ de la plupart des secteurs en raison de l'impact de la pandémie sur l'économie mondiale.

Pour définir nos actifs sous gestion concernés, nous avons commencé le processus en examinant le total de nos actifs sous gestion en 2019 et mené une analyse détaillée pour resserrer le périmètre en fonction de facteurs tels que la disponibilité des données et l'existence de méthodes normalisées. Le périmètre des actifs sous gestion concernés ainsi obtenu correspond à nos portefeuilles d'obligations d'entreprises et d'actions cotées issues aussi bien des marchés développés que des marchés émergents. Ils bénéficient tous deux de méthodologies pour la neutralité carbone approuvées par le marché, par exemple le respect de la norme Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Nous chercherons à élargir notre périmètre des classes d'actifs concernées à mesure que de nouvelles méthodologies seront publiées.



*Les informations présentées concernent les encours globaux et la politique globale de HSBC Asset Management. Même si HSBC Global Asset Management (France) participe à l'implémentation et applique les politiques globales du Groupe, nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres présentés et les engagements indiqués ne sont pas nécessairement directement liés à HSBC Asset Management en France

Cadre et trajectoires envisagées

Les cadres servent de lignes directrices concernant les indicateurs, les méthodologies et les approches en matière de neutralité carbone pour améliorer la cohérence, la comparabilité et la crédibilité par secteur. Ils permettent aussi d'amener les entreprises à rendre des comptes sur leurs engagements en matière de neutralité carbone. Le cadre que nous avons choisi est le Net Zero Investment Framework (NZIF), qui a été créé par le Groupe des investisseurs institutionnels sur le changement climatique (Institutional Investor Group on Climate Change, IIGCC). Il s'adresse aux investisseurs et aux gérants d'actifs et tient compte de leurs missions et de leurs différents points de départ. Il s'agit de la méthodologie la plus répandue dans le secteur.

La trajectoire que nous avons choisie est celle du scénario « zéro émission nette » (Net Zero Emissions ou NZE) d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cela signifie que notre objectif de décarbonation au niveau mondial a été calculé sur la base des hypothèses d'activité économique du scénario NZE de l'AIE, qui est cohérent avec l'objectif d'une limitation du réchauffement de la planète à 1,5°C mentionné dans l'Accord de Paris. Le scénario NZE de l'AIE donne un accès libre à des données claires et transparentes, ce qui permet aux entreprises d'élaborer des méthodologies pour approfondir le scénario de base afin d'évaluer l'évolution future de leur portefeuille. Il permet en outre de couvrir aussi bien les marchés développés que les marchés émergents, y compris les secteurs et les régions clés.

En utilisant le scénario NZE de l'AIE, nous avons fait correspondre les instruments et les trajectoires en fonction de leur secteur et de leur région. À partir de là, les réductions des émissions des instruments ont été regroupées et utilisées pour fixer des objectifs de réduction des émissions au niveau des portefeuilles.

Plan de mise en œuvre

Notre objectif intermédiaire sera revu au moins une fois tous les cinq ans jusqu'à ce que 100 % de nos actifs sous gestion soient concernés par la neutralité carbone à l'horizon 2050, conformément à l'engagement pris dans le cadre de l'initiative NZAM. Nous communiquerons sur les mesures que nous prenons pour mettre en œuvre l'alignement de notre plateforme d'investissement et de l'organisation sur l'objectif de neutralité carbone.

Au fur et à mesure de notre démarche, nous continuerons de privilégier le dialogue au désinvestissement afin d'influencer les entreprises et autres émetteurs dans lesquels nous investissons. Le désinvestissement constitue à nos yeux une solution de dernier recours, lorsque nous estimons que le dialogue n'a pas abouti dans un délai jugé raisonnable pour que les entreprises mettent en œuvre les changements souhaités. Notre équipe Engagement et dialogue actionnarial et les analystes de nos équipes de gestion spécialisées dans les différentes classes d'actifs échangent régulièrement avec les entreprises dans lesquelles nous investissons sur leurs plans de transition vers la neutralité carbone.

« Notre approche se veut réaliste et authentique s'agissant des mesures qui peuvent être prises dès maintenant, par opposition à celles dont la mise en œuvre prendra plus de temps. Nous pensons que cela donne de la force et de l'intégrité à nos objectifs intermédiaires initiaux. »

Fatima Hadj,
Stratégiste - Investissement pour le
climat, HSBC Asset Management



Engagement et dialogue actionnarial

La nécessité d'œuvrer à un changement positif suppose que les investisseurs soient autonomes dans leurs activités d'engagement actionnarial, qu'ils encouragent les entreprises à améliorer leurs approches de façon mesurable et pratique pour obtenir des résultats concrets.

Asad Butt, Analyste senior en charge de l'engagement actionnarial, HSBC AM

L'année 2022 a été marquée par un nombre record de résolutions relatives au climat soumises au vote lors des assemblées générales ordinaires, soit par les dirigeants soit par les investisseurs.

Ces résolutions appelaient notamment à la fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration du reporting climatique, à l'alignement des objectifs sur la neutralité carbone et à une meilleure prise en compte des risques environnementaux. S'agissant de nos positions, et lorsque l'exercice des droits de vote était possible, nous avons soutenu la majorité des résolutions déposées. Nous avons évalué ces dernières sur la base de la stratégie climatique de l'entreprise concernée, de nos échanges avec cette entreprise et de la cohérence de ces résolutions avec l'état de la science du climat et les bonnes pratiques en la matière.

Au cours de l'année 2022, nous avons codirigé le dépôt d'une résolution d'actionnaires appelant un fournisseur d'énergie à se fixer des objectifs crédibles de réduction de ses émissions et à les rendre publics. Il s'agissait de la première résolution relative au climat soumise à une entreprise japonaise. Nous nous sommes également prononcés contre la direction, y compris contre la réélection de présidents ou d'administrateurs, lorsque nous avions le sentiment que le risque climatique n'était pas dûment pris en compte ou que les politiques et les mesures prises étaient insuffisantes.

Aider les investisseurs

Notre engagement en faveur de la neutralité carbone nous amènera à intensifier nos efforts pour développer des solutions et une expertise en la matière, ce qui profitera à nos clients et les aidera à atteindre leurs objectifs d'investissement.

Nous proposons déjà à notre clientèle de grands comptes et de particuliers plusieurs gammes de fonds durables axés sur la neutralité carbone et la préservation du climat (y compris des fonds bas carbone et des ETF alignés sur l'accord de Paris). Pour nos clients institutionnels, nous adaptons nos capacités en fonction de leurs attentes, de leurs restrictions, de leurs objectifs d'investissement spécifiques, et de leurs propres objectifs de décarbonation.

En poursuivant le développement de notre expertise dans le domaine des fonds climatiques avec des sources de données supplémentaires, notre recherche interne et une expertise fondamentale de la transition, nous apporterons progressivement à nos clients un reporting climatique de meilleure qualité et des solutions innovantes en faveur du climat.



Capital naturel

Le capital naturel va jouer un rôle crucial dans la transition vers la neutralité carbone du fait de ses propriétés de réduction du carbone et de son rôle dans la préservation de la biodiversité. Il devient donc une classe d'actifs de plus en plus précieuse.

Grâce à Climate Asset Management (CAM), notre joint-venture avec Pollination, nous espérons permettre aux investisseurs d'investir dans la classe d'actifs protégeant notre ressource la plus précieuse : l'environnement. Climate Asset Management a pour objectif d'investir dans des projets d'agriculture régénérative et de sylviculture durable dans plusieurs pays de l'OCDE.

Participation aux initiatives dans notre secteur au niveau mondial

Les acteurs du marché de la gestion d'actifs sont à l'origine de nombreuses initiatives pour lutter efficacement contre le changement climatique. HSBC AM a participé à un certain nombre d'entre elles tout au long de l'année 2022 et entend poursuivre ce travail en 2023.

Exemples d'initiatives auxquelles HSBC Asset Management participe au niveau mondial



PRI
(Principes pour
l'investissement
responsable)



Global Climate Action 100+



Groupe des Investisseurs
Institutionnels sur le Changement
Climatique (IIGCC)



Finance for Biodiversity Pledge



Initiative « One Planet
Asset Manager »



Blue Carbon Pledge

Nos politiques d'investissement responsable définissent au niveau mondial la façon dont nous mettons en œuvre nos convictions en matière de développement durable dans le cadre de notre activité d'investissement. Nous avons adopté diverses politiques qui régissent la façon dont nous abordons un certain nombre d'enjeux tels que le changement climatique, la biodiversité, les droits de l'homme et les armes interdites. Ces politiques sont revues régulièrement pour refléter l'évolution de notre réflexion, ainsi que les attentes de nos clients et des autorités de réglementation.

Notre éventail de politiques est l'expression de notre aspiration à devenir un acteur important de l'investissement durable. Il montre la voie à suivre pour nos équipes de gestion, qui s'efforcent d'atteindre les objectifs de nos clients et de résoudre des problèmes sociétaux.

Thomas O'Malley, responsable des Politiques, HSBC AM

Pacte mondial des Nations Unies

Notre engagement en faveur du Pacte mondial des Nations unies est un élément important de nos politiques d'investissement responsable. Nous défendons les dix principes de ce Pacte axés, entre autres, sur les droits de l'homme, les droits des travailleurs, l'action environnementale et la lutte contre la corruption. Nous effectuons des vérifications minutieuses sur les émetteurs accusés de manquements à ces principes lorsque leurs titres figurent dans les portefeuilles gérés de manière active.

Changement climatique

Notre politique relative au changement climatique vise à renforcer la résistance aux changements climatiques des investissements de nos clients, ainsi qu'à contribuer au financement de la transition vers une économie bas-carbone. Les engagements que nous avons pris dans le cadre de l'initiative Net Zero Asset Managers, énoncés au chapitre précédent, sont au cœur de cette politique. L'atteinte de la neutralité carbone suppose notamment de travailler sur les secteurs fortement émetteurs auxquels nos portefeuilles sont exposés, à commencer par celui du charbon thermique.


Abandon progressif du charbon thermique

En 2022, nous avons publié une nouvelle politique relative au charbon thermique. En plus de répondre à une obligation en vertu de l'initiative Net Zero Asset Managers, cette politique est cohérente avec les objectifs du Groupe HSBC en matière d'abandon progressif du charbon thermique.

Cet abandon est une priorité pour atteindre la neutralité carbone. La production d'électricité à partir du charbon est l'une des activités économiques qui génèrent le plus d'émissions de CO₂. Pour certaines activités, le progrès technologique est nécessaire pour remplacer les combustibles fossiles. Par exemple, dans le transport aérien, il faut trouver un substitut au kérosène pour les trajets en avion. En revanche, les énergies solaire, éolienne, hydraulique et nucléaire sont des technologies qui existent déjà et produisent de l'électricité en émettant peu, voire pas du tout, de CO₂.

De nombreux pays ont largement délaissé le charbon thermique pour produire de l'électricité. Néanmoins, certains pays émergents produisent encore l'essentiel de leur électricité à partir du charbon et ont besoin de davantage de temps pour mener à bien leur transition. Voilà pourquoi notre politique relative au charbon thermique leur accorde davantage de temps pour y parvenir.

Notre politique mondiale relative au charbon thermique en dix points :

- 
1. D'ici la fin 2030, nous ne détiendrons plus, dans nos portefeuilles de gestion active, de titres cotés d'émetteurs dont l'exposition des revenus au charbon thermique dépasse le seuil⁵ de minimis sur les marchés de l'Union européenne (UE) / L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
 2. D'ici la fin 2040, nous ne détiendrons plus, dans nos portefeuilles de gestion active, de titres cotés d'émetteurs dont l'exposition des revenus au charbon thermique dépasse le seuil de minimis sur l'ensemble des marchés.
 3. Nous n'investissons pas directement dans des projets de centrales thermiques à charbon ou de mines de charbon.
 4. Nos fonds durables excluent déjà les entreprises qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité issue du charbon thermique.
 5. Nos fonds de gestion active ne participent pas aux introductions en bourse, ni aux nouvelles émissions obligataires d'entreprises qui développent de nouveaux projets dans le charbon thermique à moins qu'elles aient défini des plans de transition adéquats, ou qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires d'activités liées au charbon thermique.
 6. Nous effectuons des vérifications minutieuses sur les entreprises en portefeuille qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires d'activités liées au charbon thermique. Nous prévoyons de nous désengager au fil du temps lorsque les plans de transition ne sont pas adéquats.
 7. Nous continuerons à dialoguer avec les émetteurs, en donnant la priorité à ceux auprès desquels nous sommes les plus exposés.
 8. À mesure que nous renforcerons le dialogue avec les entreprises, nous voterons contre la réélection de présidents de conseil d'administration des émetteurs cotés exposés au charbon thermique qui ne fournissent pas de reporting conformes aux exigences du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD) ou équivalentes, et lorsque les plans de transition sont peu ambitieux.
 9. Nous ne lançons pas de nouveaux ETF et fonds indiciels incluant des émetteurs dont l'exposition au charbon thermique est supérieure au seuil de minimis, à moins que la stratégie ne vise un objectif d'alignement avec l'Accord de Paris et/ou suive une trajectoire de désinvestissement claire.
 10. Nous communiquons de manière active et transparente avec nos clients afin de les informer et de soutenir leurs propres engagements en faveur de la neutralité carbone.

5. Ce seuil est fixé tout au plus à 2,5 % du chiffre d'affaires des émetteurs.
Source : HSBC Asset Management, janvier 2023.

Élaboration d'une politique sur le recours à d'autres énergies fossiles

En décembre 2022, le Groupe HSBC a actualisé sa politique énergétique pour tenir ses objectifs en matière d'émissions financées et réduire progressivement le financement des énergies fossiles conformément à son ambition de neutralité carbone. Nous prévoyons de nous doter de notre propre politique énergétique alignée sur cette ambition dans le courant de l'année 2023. Nous élaborerons aussi notre politique sur le recours aux énergies fossiles dans le cadre de nos engagements en matière de neutralité carbone.

Biodiversité

Les écosystèmes naturels sont menacés par la déforestation, la dégradation des terres, la pollution de l'eau, de l'air, du sol, la chasse et les cultures, mais aussi par le dérèglement climatique. Cette situation engendre de vastes enjeux pour la société tout entière et présente un risque systémique pour les investisseurs. Nous comptons parmi les signataires de l'initiative Finance for Biodiversity Pledge, afin de protéger et de restaurer la biodiversité par le biais de nos investissements. Dans le cadre de cette initiative, nous nous sommes engagés à travailler avec d'autres investisseurs, dialoguer avec les entreprises, évaluer les impacts de notre investissement sur la biodiversité, fixer des objectifs en matière d'impacts et publier un rapport d'ici 2025. Nous avons assisté à la COP15 sur la biodiversité à Montréal en décembre 2022, qui a abouti à la création d'un Cadre mondial pour la biodiversité.

Action contre la déforestation

Nous reconnaissons qu'enrayer la déforestation est indispensable à l'atteinte de la neutralité carbone. La déforestation a pour effet de libérer dans l'atmosphère le CO₂ contenu dans les arbres qui sont abattus et dans les écosystèmes forestiers. Elle réduit aussi le stock d'arbres et de végétaux qui absorbent le CO₂ dans l'atmosphère. Notre approche de la déforestation sera un élément important pour tenir nos objectifs en matière de neutralité carbone. Pour enrayer le déclin de la biodiversité, il est également essentiel d'inverser la tendance à la déforestation. Entre 2017 et 2021, nous avons été à l'origine ou co-signataires de 320 lettres adressées à des entreprises pour les sensibiliser aux risques liés à la déforestation dans le cadre de la campagne annuelle du CDP visant à inciter les entreprises à répondre à son questionnaire sur la déforestation. En 2023, nous prévoyons d'élaborer de nouvelles politiques pour encourager la reforestation.

Les informations présentées concernent les encours globaux et la politique globale de HSBC Asset Management. Même si HSBC Global Asset Management (France) participe à l'implémentation et applique les politiques globales du Groupe, nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres présentés et les engagements indiqués ne sont pas nécessairement directement liés à HSBC Asset Management en France



Armes interdites

En vertu de notre [politique relative aux armes interdites](#), les portefeuilles indiciaires, de gestion active ou de gestion systématique que nous gérons ne contiennent pas d'actions et d'obligations cotées ou non cotées émises par des entreprises impliquées de manière avérée dans certaines armes interdites par les conventions internationales, dont : les mines antipersonnel, les armes biologiques, les armes à laser aveuglant, les armes à sous-munitions et les fragments non détectables.

Nos fonds durables appliquent aussi certaines restrictions supplémentaires aux entreprises, notamment celles impliquées dans les armes controversées telles que les armes nucléaires et le phosphore blanc. Ces politiques ne s'appliquent pas de manière universelle aux stratégies multi asset investies dans des fonds de tiers.

Droits de l'Homme

Nous nous engageons à respecter les droits humains et soutenons les principes et cadres de référence internationaux, dont la déclaration universelle des droits de l'Homme, les normes de travail de l'Organisation mondiale du travail et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Vous trouverez de plus amples informations sur [nos politiques](#) et [notre activité de dialogue avec les entreprises](#) sur notre site Internet.

Les informations présentées concernent les encours globaux et la politique globale de HSBC Asset Management. Même si HSBC Global Asset Management (France) participe à l'implémentation et applique les politiques globales du Groupe, nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres présentés et les engagements indiqués ne sont pas nécessairement directement liés à HSBC Asset Management en France



Nous sommes convaincus qu'en mettant les critères ESG au cœur de notre processus décisionnel, il est possible de générer des performances ajustées du risque élevées à long terme. Cette année encore, nous avons amélioré nos processus de notation et d'intégration. Nous nous sommes concentrés sur deux priorités : rendre notre évaluation interne plus globale et déployer nos équipes d'experts sectorielles (VSTs) pour élaborer des cadres analytiques pour les différents secteurs.

Mieux mesurer la durabilité

Le règlement européen SFDR adopté en 2019 a été, pour une bonne partie, mis en œuvre en 2022. Il a pour objectif d'améliorer la transparence des produits d'investissement durable et de limiter « l'écoblanchiment ». Dans le cadre de ce règlement, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et sociaux positifs. La difficulté pour les gérants d'actifs réside dans la mesure de la contribution environnementale et sociale des différentes entreprises en portefeuille, tout en veillant à ce que ces contributions positives ne s'accompagnent pas d'effets secondaires indésirables (les incidences défavorables).

L'évaluation des investissements durables que nous effectuons en interne permet ces calculs. Ces dernières années, notre méthodologie a évolué : plutôt que de chercher l'alignement du chiffre d'affaires sur les objectifs de développement durable, nous adoptons une démarche plus globale qui prend en compte les modèles économiques, les activités opérationnelles et les ambitions. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement d'une entreprise et les mesures prises pour résoudre les problèmes de durabilité. L'évaluation comporte également un test « Do No Significant Harm » (DNSH) tout en tenant compte de la bonne gouvernance. Ce test prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR : Il s'agit d'une liste de facteurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les

émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'intensité en GES, l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. Par exemple, le chiffre d'affaires lié au charbon thermique sert de critère d'exclusion DNSH pour prendre en compte indirectement les émissions de gaz à effet de serre liées aux PAI.

Pour tous ces éléments, l'exactitude et la pertinence des données sont essentielles pour donner une vision complète des incidences positives mais aussi négatives de nos investissements. Notre équipe recherche ESG sélectionne les données appropriées et travaille avec les équipes opérationnelles pour procéder à la mise en œuvre. Il convient de noter que ce processus dépend d'un fournisseur de données ESG externe et, bien qu'elle utilise ces données, l'équipe vérifie constamment la pertinence des résultats. Dans certains cas, l'analyse menée en interne aboutit à des conclusions différentes et donne une vision plus prospective.

Le règlement SFDR est l'un des nombreux régimes réglementaires que nous avons intégrés au développement des produits. Il influence grandement la conception des solutions, que ce soit en termes de processus d'investissement ou de reporting. Pour garantir une parfaite connaissance des dernières évolutions de la réglementation et la bonne mise en œuvre de nos processus de gestion que nous améliorons constamment, nous organisons régulièrement en interne des séances de formation et des ateliers pour tous nos professionnels de l'investissement.

Équipes d'experts sectorielles (VSTs) : faire converger la durabilité et la création de valeur

Forts de plus de 20 ans d'expérience de l'intégration ESG, nous nous sommes concentrés l'an dernier sur la définition d'une « matrice de matérialité » qui nous permet de retenir les critères ESG les plus pertinents sur le plan financier. En décembre 2021, nous avons constitué 12 équipes VSTs afin d'exploiter les données ESG et d'apporter une granularité accrue à notre processus de notation des risques dans toutes les classes d'actifs et les zones géographiques. Le rôle de ces centres d'excellence sectoriels, est de définir et d'évaluer les cadres de matérialité ESG spécifiques à un secteur ou une industrie qui sont la première étape de notre modèle propriétaire de notation ESG.

Nos VSTs sont composées de plus de 120 professionnels de l'investissement de nos différents bureaux à travers le monde (notamment Londres, New York, Paris, Düsseldorf et Hong Kong). La diversité géographique de l'initiative VST permet de combiner de manière optimale notre expertise « sur le terrain » et la rigueur de l'analyse quantitative. Cela permet une analyse plus approfondie des facteurs de risque ESG, un ajustement des pondérations des piliers E, S et G, ainsi que la mise en place d'une approche sectorielle.

Au-delà de SFDR et des autres règlements à venir en matière de durabilité, l'intégration ESG a pour objectif d'aider à la prise de décisions d'investissement plus éclairées quelles que soient les zones géographiques, les industries et les classes d'actifs.

Xavier Desmadryl,
Responsable mondial de la
recherche ESG,
HSBC AM



Équipes d'experts sectorielles (VSTs) : 12 équipes qui regroupent plus de 120 professionnels de l'investissement⁷

	Énergie	Matériaux	Aérospatiale et défense	Industrie	Biens et services de consommation	Automobile et transport	Distribution alimentaire	Santé	Finance	Tech Média Télécom	Serv. aux collectivités	Immobilier
Actions (nb. de gérants de portefeuille et d'analystes impliqués)	5	6	/	7	10	8	6	8	4	11	6	5
Obligations (nb. de gérants de portefeuille et d'analystes impliqués)	7	15	4	11	8	10	7	7	18	10	11	11
Investissement responsable (nb. de spécialistes de la recherche ESG, de l'engagement actionnarial et de l'investissement responsable impliqués)	3	4	5	3	5	4	5	2	4	3	4	2

7. Chaque professionnel de l'investissement peut participer à plusieurs VSTs. Source : HSBC Asset Management, mars 2023.

Chaque VST est présidée par un membre de l'équipe Recherche et intégration ESG, qui a un rôle de coordinateur et de catalyseur pour garantir une cohérence à l'échelle mondiale et l'enrichissement mutuel des bonnes pratiques. Chaque VST bénéficie en outre du soutien de spécialistes de l'engagement et du dialogue actionnarial chargées d'établir un questionnaire spécifique permettant de recueillir des informations pertinentes dans une optique d'investissement et de mieux comprendre l'argumentaire d'investissement.

Les VSTs se concentrent sur l'élaboration de cadres analytiques pour chacun des secteurs analysés et sur l'identification des enjeux ESG les plus critiques et/ou les plus importants sur le plan financier. Elles sont aussi la première instance interne pour l'analyse, la vérification et l'évaluation du niveau réel de précision des publications ESG des entreprises controversées. Pour cela, elles évaluent les manquements des entreprises au Pacte mondial des Nations unies, leur implication dans des armes controversées et interdites, leur exposition au charbon thermique et leur impact négatif sur la biodiversité.

En outre, nous sommes en train de développer notre capacité à convertir chaque enjeu en un score en identifiant des données et des indicateurs représentatifs. Nous avons commencé par les enjeux du climat et de la neutralité carbone, pour lesquels les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre seront associées à des indicateurs de risque physique et de risque de transition, ainsi qu'aux engagements pris en matière de neutralité carbone. Progressivement, tous les enjeux ESG seront abordés de la même manière, indépendamment du pilier (E, S ou G) dont ils relèvent. La méthode appliquée pour établir ces notations sera cohérente mais la nature des données prises en compte sera substantiellement ajustée.

Perspectives

Après le climat et la neutralité carbone, l'accent sera mis sur les services aux collectivités. Ce secteur est indéniablement concerné au premier chef par les enjeux ESG de toute sorte et, par conséquent, il sera un champ d'expérimentation utile pour la mise en œuvre du cadre ESG et de l'approche de notation, qui seront ensuite étendus à l'ensemble des secteurs et des industries.

Dans le même temps, nous élaborons des grilles de notation qui seront mises à jour automatiquement, mensuellement, avant l'alimentation de nos systèmes de reporting. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur notre plateforme cloud, ainsi que sur le dispositif d'agrégation des données et de *back-testing*, qui nous servira aussi à établir des scores.

Enfin, dans les mois à venir, nous poursuivrons notre réflexion sur des thèmes nouveaux tels que la transition juste, la diversité, l'équité et l'inclusion et la biodiversité. Ces thèmes cadrent parfaitement avec ceux adoptés par notre équipe dédiée à l'engagement au travers du dialogue avec les entreprises. Notre principal objectif n'est pas de faire de la recherche théorique ou fondamentale mais plutôt de recueillir des informations exploitables pour éclairer nos décisions d'investissement.

Reconnaissance externe



Une recherche ESG pluridimensionnelle exemplaire sur les entreprises, les secteurs mais aussi certains sujets dans le but d'aider les équipes de gestion dans leur due diligence ESG et de les former en continu.

- HSBC Asset Management se hisse au 5^e rang de l'étude sur l'intégration ESG menée par Scope ⁸

8. Étude de l'intégration ESG menée par Scope : des différences notables selon les gestionnaires d'actifs (juillet 2022)

Source : HSBC Asset Management, janvier 2023.

Notre engagement en chiffres

Nos équipes sectorielles virtuelles rassemblent **plus de 120 professionnels de l'investissement** issus de l'ensemble de notre organisation, qui mènent des recherches ESG spécifiques aux différents secteurs

Depuis 2010, les considérations ESG sont systématiquement intégrées dans nos décisions d'investissement pour nos gestions actions, obligataire et multi-asset et de plus en plus prises en compte sur les segments de la gestion monétaire et alternative. Notre base de données ESG interne couvre désormais plus de **19 000** instruments financiers.



Nous considérons qu'en matière d'investissement durable, l'aspect financier est indissociable de la durabilité. La réglementation de l'investissement durable est complexe et évolue rapidement, c'est pourquoi il est important d'établir des normes d'investissement internes pour accompagner le développement de nos fonds et assurer une cohérence entre les différentes classes d'actifs. Ce fut notamment le cas en 2022, une année qui a été marquée par l'entrée en vigueur de nouvelles règles et exigences de reporting. Bien souvent, l'interprétation des exigences réglementaires varie selon les acteurs du secteur. Pour définir ce que nous entendons par « investissement durable » chez HSBC Asset Management, nous contribuons à l'élaboration continue du cadre relatif aux définitions de l'investissement durable à l'échelle de notre groupe (« Cadre de définitions ») depuis 2020.

Le Cadre relatif aux définitions est utilisé en interne comme un guide pour les normes d'investissement et permet de maintenir une certaine homogénéité des normes dans le cadre de l'élaboration de stratégies destinées à atteindre les divers objectifs d'investissement durable de nos clients. Il nous a aussi permis de décrire « ce à quoi ressemble le bien » dans un secteur qui évolue rapidement.

En résumé, nous considérons qu'un fonds est durable lorsqu'il met en avant ou procure des résultats durables solides ou en voie d'amélioration, en plus d'un rendement financier. En soi, l'intégration ESG et les exclusions ne suffisent pas à qualifier un fonds de durable. L'intentionnalité de la démarche de durabilité doit être appréciée tout au long du processus d'investissement, de la conception du produit à la créations du fonds.

Nous envisageons l'investissement durable comme un nuancier, depuis les stratégies générales qui mettent en avant les enjeux de durabilité jusqu'aux stratégies plus concentrées axées sur des objectifs ou des résultats spécifiques. Pour répondre aux divers objectifs des investisseurs, ce nuancier porte sur différentes classes d'actifs, stratégies et thématiques. Si un fonds remplit nos critères d'investissement durable, il s'aligne généralement avec les classifications sous-jacentes qui constituent la base de notre Cadre de définitions. Nous réévaluons en permanence nos normes pour tenir compte des bonnes pratiques de l'industrie.

Notre Cadre de définitions est complété par les procédures de HSBC Asset Management et des cadres spécifiques liés à la réglementation en vigueur dans les marchés où nous sommes présents. Pour que les produits soient classés comme durables, ils devront se conformer aux exigences réglementaires locales, qui peuvent différer d'un marché à l'autre.

L'année 2022 a été marquée par une accélération de la demande de produits durables, une clarification des normes avec l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations et la nécessité d'améliorer la gouvernance, le reporting et le contrôle des produits durables. Pour cela, il a fallu documenter des normes et des cadres de manière agile et ciblée pour faire en sorte que nous respections en permanence ces exigences.

Ruwan Madura, Responsable adjoint de l'investissement responsable, HSBC AM

Gérer le risque d'écoblanchiment

Pour atténuer le risque d'écoblanchiment (« greenwashing »), l'équipe Investissement responsable a mis en place en 2021 une structure de gouvernance à plusieurs niveaux, qui est décrite en détail dans la section « Gouvernance » de ce rapport. L'objectif est de renforcer la surveillance de nos expertises d'investissement durable en créant des forums de discussion et des comités de coordination qui englobent les fonctions Risque, Conformité et les équipes de gestion. Cette démarche est importante pour la pérennité de nos normes d'investissement durable et la prévention de l'écoblanchiment. Cette structure de gouvernance inclut le Comité d'investissement ESG qui approuve tous les produits alignés sur le Cadre relatif aux définitions et les régimes réglementaires correspondants, ainsi que le Comité d'analyse des portefeuilles durables qui suit l'évolution de ces derniers par rapport à leurs objectifs.



Nous avons contribué à l'élaboration des définitions de l'investissement durable à l'échelle du Groupe HSBC à partir de 2020. La collaboration à l'échelle du Groupe a permis d'approfondir le dialogue entre ceux qui élaborent les produits et ceux qui les distribuent, de définir les bonnes pratiques HSBC par-delà les segments d'activité, d'en harmoniser l'interprétation et l'application et d'assurer une bonne gouvernance de nos définitions de l'investissement durable. Nous pensons que cela a été déterminant pour soutenir l'innovation produits, la cohérence et la transparence.

**Andrea Griffin, Responsable
des spécialistes de
l'investissement responsable,
HSBC AM**

Notre approche en matière d'engagement actionnarial englobe l'exercice des droits des actionnaires en prenant part aux votes, ainsi qu'une approche de l'engagement axée sur les résultats pour toutes les classes d'actifs. La recherche sur les enjeux systémiques et importants qui ont une incidence sur la création de valeur à long terme font également partie de notre approche. Ces initiatives d'engagement actionnarial soutient le développement du cœur de notre activité mondiale en contribuant directement à nos décisions d'investissement.

Comme l'engagement suppose un dialogue permanent et constructif avec les parties prenantes concernées, il peut s'avérer plus efficace en définitive que le désinvestissement pour faire évoluer les politiques et les comportements.

Sachi Suzuki, Analyste senior en charge de l'engagement actionnarial, HSBC AM

Nos votes en chiffres – données mondiales

En 2022 et à l'échelle internationale, HSBC AM a pris part au vote sur plus de 75 000 résolutions lors de 7 000 assemblées générales.

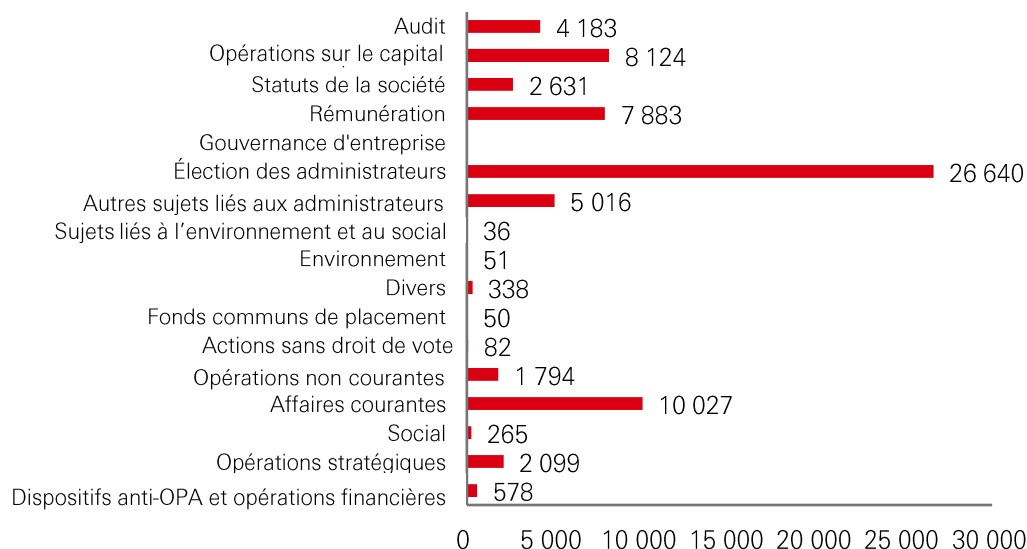
L'an dernier, nous avons approuvé les résolutions soumises par la direction dans 85% des cas, contre 89 % en 2021. D'un point de vue géographique, les cinq principaux marchés représentent plus de 60 % du total des voix exprimées.

Nous avons élaboré un Tableau de bord des votes par procuration pour améliorer la transparence, lorsque les informations relatives à l'exercice des droits de vote sont [publiées en ligne](#) et en temps réel. Il contient cinq années de statistiques relatives aux votes, qui remontent jusqu'à janvier 2017. Il est possible de trier les résultats par marché, par entreprise, par code ISIN ou par ticker. Le tableau de bord contient les voix exprimées par catégorie de résolutions, selon que ces dernières sont soumises par la direction ou par les actionnaires.

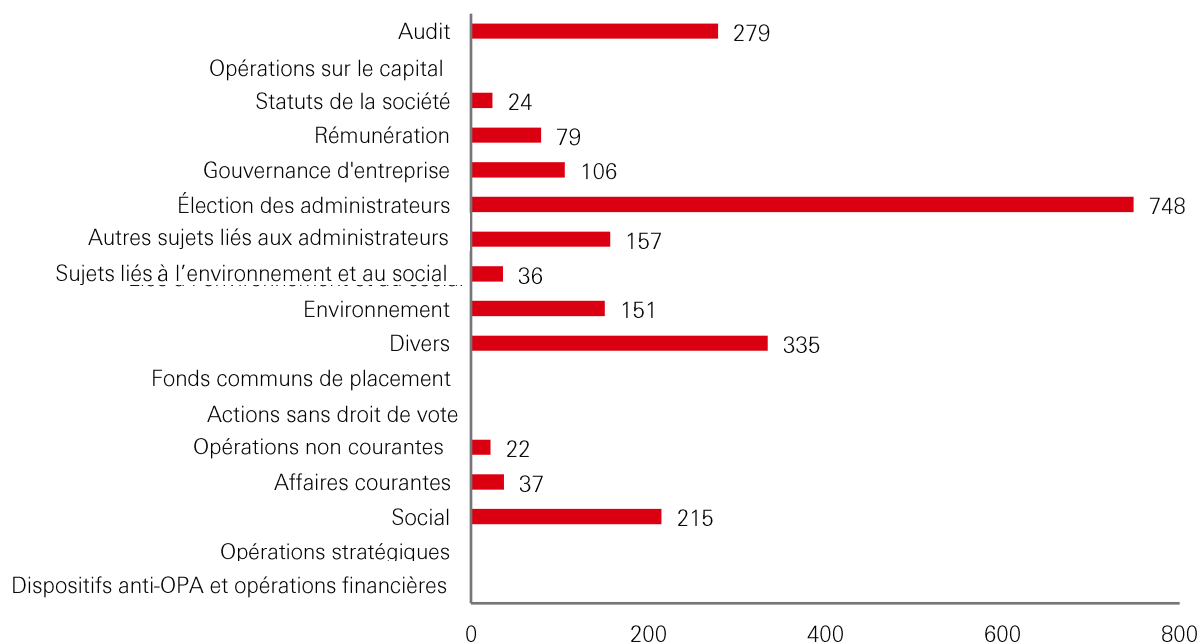
Source : HSBC Asset Management, au 31 Décembre 2022.

Les informations présentées concernent les encours globaux et la politique globale de HSBC Asset Management. Même si HSBC Global Asset Management (France) participe à l'implémentation et applique les politiques globales du Groupe, nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres présentés et les engagements indiqués ne sont pas nécessairement directement liés à HSBC Asset Management en France

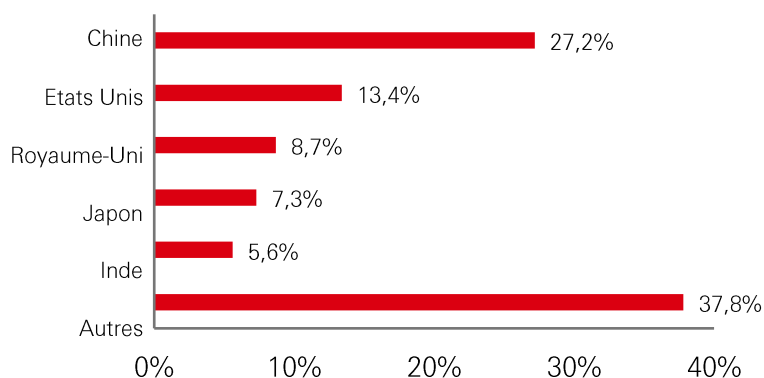
Direction (voix exprimées par catégorie de résolutions)



Actionnaires (voix exprimées par catégorie de résolutions)



Résolutions par pays



Source : HSBC Asset Management, au 31 Décembre 2022.

Les informations présentées concernent les encours globaux et la politique globale de HSBC Asset Management. Même si HSBC Global Asset Management (France) participe à l'implémentation et applique les politiques globales du Groupe, nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres présentés et les engagements indiqués ne sont pas nécessairement directement liés à HSBC Asset Management en France

Nous avons introduit cinq politiques de vote spécifiques pour la Chine, Hong Kong, les États-Unis, le Japon et l'Inde, pour compléter celles existantes pour le Royaume-Uni et l'Europe continentale. Ces politiques obéissent à une volonté de veiller à ce que nos politiques de vote reflètent les marchés dans lesquels nous sommes les plus actifs en tant qu'actionnaire et répondent à des attentes spécifiques à ces marchés.

Voici les principaux secteurs d'activité qui représentent plus de 3% du nombre total de résolutions :

Secteurs	% des assemblées sur le total des résolutions soumises au vote
Industrie	15,4
Finance	14,1
Technologies de l'information	12,3
Matériaux	11,8
Consommation cyclique	10,5
Immobilier	8,4
Santé	8,3
Biens essentiels	6,7
Services de communication	4,7
Services aux collectivités	4,0
Énergie	3,8
Total	100,0

Source : HSBC Asset Management, au 31 Décembre 2022.



Chiffres clés en matière de engagement actionnarial

En 2022, nous nous sommes dotés d'un plan d'engagement actionnarial, dont une synthèse est [publiée en ligne](#). Ce plan obéit à une nouvelle approche de l'engagement fondée sur les résultats avec des objectifs intermédiaires, inspirée du UK Stewardship Code. 299 échanges avec des entreprises ont été menés dans le cadre de cette nouvelle approche en 2022, soit 8,7 % du nombre total d'échanges (3 456).

En 2022, nous avons échangé avec plus de 2 150 entreprises et autres émetteurs sur des thématiques ESG ou d'autre nature. La répartition des thèmes ESG abordés est la suivante⁹.

Thèmes	Nombre d'échanges sur le sujet en question
Environnement	
Changement climatique	1102
Eau / Ressources naturelles	841
Pollution et déchets	332
Social	
Recrutement et sécurité de la main d'œuvre	955
Inégalités	743
Sécurité et responsabilité liée aux produits	259
Gestion du capital humain	258
Gouvernance	
Gouvernance d'entreprise	1324
Stratégie et emploi des capitaux	1018
Comportement de l'entreprise	744
Leadership président/directeur général	714
Rémunération	703
Performances financières	660
Stratégie / Raison d'être de l'entreprise	500
Rapports d'entreprise	375
Gestion du risque	310
Droits des actionnaires	72

- ◆ 20,5 % des échanges se font avec le directeur général (CEO) et 14,3 % avec le directeur financier (CFO)
- ◆ 1,8 % des échanges sont réalisés avec le président du conseil d'administration ou un président de comité du conseil d'administration, 0,9 % avec d'autres membres du conseil d'administration. Des échanges ont également eu lieu avec des directeurs du développement durable (CSO), des secrétaires généraux et des conseillers juridiques.

9. Plusieurs sujets peuvent être évoqués à l'occasion d'une réunion
Source : HSBC Asset Management, au 31 Décembre 2022.

Initiative thématique

Nous participons activement à des initiatives externes cohérentes avec nos convictions en matière d'engagement actionnarial :

Workforce Disclosure Initiative (WDI)¹⁰

Nous sommes un membre actif de cette initiative, qui vise à améliorer la transparence et la reddition de comptes des entreprises sur les questions liées à la main d'œuvre. Elle propose aux entreprises et aux investisseurs des données détaillées comparables, contribuant à l'amélioration des conditions de travail dans l'ensemble du monde. En particulier, l'initiative collaborative nous a permis de comparer les performances ESG des principales enseignes britanniques de supermarchés sur un certain nombre d'années, ce qui a contribué aux décisions de soumettre ou non des résolutions collectives d'actionnaires.

HK Board Diversity Initiative¹¹

Il s'agit d'un groupe de détenteurs et de gestionnaires d'actifs qui s'efforce d'améliorer la représentation des femmes au sein des conseils d'administration des entreprises cotées à Hong Kong. Nous participons activement à cette initiative, dans le cadre de laquelle nous avons écrit à 26 entreprises qui ne comptent aucune femme au sein de leur conseil d'administration afin d'exprimer nos réserves.

CDP Non-disclosure campaign¹²

Une collaboration avec les participants aux marchés de capitaux signataires visant à dialoguer avec les entreprises qui n'ont pas répondu aux questionnaires du CDP sur le changement climatique, les forêts et/ou la gestion de l'eau. Nous avons œuvré à un dialogue étroit avec 16 entreprises internationales par le biais des questionnaires sur le climat, l'eau et la forêt.

Business Commission to Tackle Inequality (BCTI)¹³

Cette organisation a pour mission de lutter contre les inégalités en mettant l'accent sur une croissance inclusive et une prospérité partagée. Nous avons siégé au sein de plusieurs de ses groupes de travail en 2022, notamment ceux consacrés à l'avenir du travail, aux droits de l'Homme et au partage équitable de la valeur et du risque, ce qui nous a permis de mener nos activités d'engagement en connaissance de cause.

Climate Action 100+

Une initiative d'investisseurs visant à dialoguer avec les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre au monde afin qu'elles prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

10. <https://shareaction.org/investor-initiatives/workforce-disclosure-initiative>

11. <https://www.boarddiversityhk.org/>

12. <https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/non-disclosure-campaign>

13. <https://tacklinginequality.org/>

En pratique...

Une entreprise multinationale d'exploration minière et de négoce de ressources naturelles

Objectifs remplis pour cette initiative collaborative de Climate Action 100+

Objectifs

- ◆ Renforcer les objectifs à court terme tels que la conclusion d'un nouveau projet greenfield
- ◆ Améliorer la transparence sur les dépenses d'investissement alignés sur les Accords de Paris
- ◆ Etablir et publier une stratégie de transition juste pour les populations et les actifs impactés
- ◆ Fixer des objectifs spécifiques liés à la rémunération censés aboutir à une diminution des émissions en valeur absolue

Nos actions

Les objectifs de réduction des émissions de l'entreprise n'étaient pas assez ambitieux pour atteindre la trajectoire de 1,5°C. Nous avons échangé avec le directeur général pour exprimer nos doutes quant aux hypothèses retenues dans l'analyse de scénarios alignée sur l'Accord de Paris. Nous avons soumis en décembre 2022 une résolution collective d'actionnaires exigeant plus de transparence quant à l'alignement sur l'objectif de limitation du réchauffement à 1,5°C.

Évolutions récentes

En novembre 2022, l'entreprise s'est engagée à retirer ses demandes d'autorisation de creusement de nouvelles mines de charbon et s'est engagée à établir un plan de transition juste. L'entreprise a également porté son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à moyen terme à 50 % d'ici 2035 (contre 40 % auparavant), l'essentiel de cette réduction étant obtenue au détriment des actifs houillers. L'entreprise a également fait part de son intention de quitter la World Coal Association.

Source : HSBC Asset Management, janvier 2023. Cette section fait référence au dialogue engagé par HSBC avec les entreprises en 2022. Exclusivement à titre d'illustration. Les avis et opinions formulés peuvent être modifiés sans préavis. Le contenu de cette page ne constitue pas un conseil ou une recommandation d'acheter ou de vendre un secteur ou instrument financier quelconque.

Les informations présentées concernent les encours globaux et la politique globale de HSBC Asset Management. Même si HSBC Global Asset Management (France) participe à l'implémentation et applique les politiques globales du Groupe, nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres présentés et les engagements indiqués ne sont pas nécessairement directement liés à HSBC Asset Management en France



Notre plan d'engagement actionnarial (stewardship)

En 2023, nous poursuivrons la mise en œuvre de notre [plan d'engagement actionnarial 2022](#) pour approfondir les priorités thématiques existantes. Voici quelques-uns de nos thèmes phares pour cette année :

1. **Changement climatique** : œuvrer à une transition juste, publier des rapports sur les émissions, les engagements en faveur de la neutralité carbone et la gestion des risques dans les stratégies climatiques.
2. **Biodiversité et les solutions axées sur l'environnement** : dialoguer avec les entreprises pour qu'elles se dotent d'une politique exhaustive en matière de biodiversité, d'objectifs assortis de délais de réalisation et d'indicateurs de performance clés (KPI) liés à la biodiversité.
3. **Droits de l'Homme** : examiner comment les entreprises veillent au respect des droits de l'Homme dans leurs propres sites de production et chez leurs fournisseurs directs et indirects et les encourager à communiquer sur leurs impacts.
4. **Diversité, équité & inclusion** : fixer des objectifs appropriés pour les émetteurs avec lesquels nous dialoguons en suivant notre cadre d'engagement actionnarial et en dialoguant avec les parties prenantes pour permettre un changement systémique.
5. **Croissance inclusive et prospérité partagée** : dialoguer avec les entreprises pour connaître leurs pratiques en matière d'inégalités économiques, de responsabilité fiscale, de formation du personnel et de coût de la vie, d'affectation des capitaux et en ce qui concerne « l'économie de mission ».
6. **Santé publique** : dialoguer avec les entreprises sur des sujets plus généraux ayant trait à la santé et, le cas échéant, évaluer leur contribution pour ce qui est de rendre les soins de santé plus abordables et plus accessibles.
7. **Des technologies et des données fiables** : nous examinerons si des stratégies efficaces en matière de protection des données sont intégrées aux politiques de sécurité des informations. Nous encourageons un meilleur alignement des politiques et des pratiques des entreprises sur les normes et les obligations énoncées dans les Principes directeurs des Nations unies.

au niveau mondial

Notre compréhension et notre analyse des questions environnementales, sociales et de gouvernance éclairent nos décisions d'investissement et ont pour but de contribuer à des performances d'investissement durables à long terme. Par conséquent, chez HSBC Alternatives, nous nous efforçons d'identifier et d'évaluer les enjeux ESG importants dans le cadre de notre processus d'investissement et veillons à ce qu'ils soient dûment gérés tout au long de la durée de vie de nos investissements. Toutefois, nous sommes conscients des obstacles spécifiques à la mise en œuvre des bonnes pratiques d'investissement responsable dans les classes d'actifs alternatives en raison de la nature de ces dernières et du manque de données et de cadres de marché normalisés.

Par conséquent, nous avons mobilisé nos ressources pour élaborer notre propre cadre, en définissant clairement le but recherché et comment ce processus sera géré et régi. Notre politique mondiale d'investissement responsable spécifique aux actifs alternatifs, publiée en 2022, constitue le document cadre de notre approche d'investissement responsable dans toutes les classes d'actifs alternatives. Le cadre d'intégration ESG est adapté à chaque classe d'actifs alternative et les questions ESG sont prises en compte tout au long du processus de gestion - de l'identification à la cession. Bien que le processus de mise en œuvre soit différent dans chaque classe d'actifs, il existe des aspects communs à toute la plateforme dédiée aux actifs alternatifs tels que l'évaluation du risque de matérialité, le dialogue avec les entreprises, le reporting et la surveillance.

Pour réussir la mise en œuvre des bonnes pratiques d'investissement responsable dans les classes d'actifs alternatives, il faut une cohérence stratégique, une gouvernance permanente, ainsi qu'une évolution et une amélioration continues des processus d'intégration. Fortes de cette philosophie qui est au cœur de notre expertise de la gestion alternative, nos équipes ont continué d'améliorer leurs processus respectifs en 2022 et, ce faisant, elles ont créé davantage de solutions pour répondre à la demande croissante de nos clients.

**Michelle Hilliman, Responsable de l'investissement responsable
HSBC Alternatives**

Actifs réels

En 2022, nous avons fait des actifs réels une priorité pour agir rapidement. Les actifs réels représentent plus de 60 % des émissions de gaz à effet de serre des pays de l'OCDE¹⁴. Voilà pourquoi nous avons créé des groupes de travail transversaux au sein des équipes de gestion dans les expertises Infrastructure et Immobilier dans les différentes zones géographiques. Ces forums de partage des connaissances nous aident à intégrer les bonnes pratiques de marché aux décisions d'investissement que nous prenons et à améliorer les stratégies existantes en plus d'en élaborer de nouvelles.

14. Financing Climate Futures : Rethinking Infrastructure, OCDE

au niveau mondial

Infrastructures

Au cours de l'année, nous avons renforcé notre expertise des Infrastructures, en faisant ainsi ressortir tout le potentiel des infrastructures pour œuvrer à la transition vers la neutralité carbone. En mars, nous avons créé une équipe Actions d'infrastructures cotées pour élargir notre palette de solutions d'infrastructures durables pour les investisseurs et leur permettre d'accéder à un portefeuille bien diversifié de sociétés d'infrastructures qui œuvrent à une transition juste avec une liquidité quotidienne. Après nous avoir rejoints, cette équipe a passé en revue son processus de notation ESG en s'appuyant sur nos ressources en matière d'investissement responsable. Ce travail a abouti à la création d'une base de données ESG de plus de 400 variables pour éclairer les diligences renforcées menée par les analystes. Avec le concours de l'équipe Engagement actionnarial, l'équipe Actions d'infrastructures cotées a également dialogué avec plusieurs entreprises en portefeuille sur les enjeux ESG afin de comprendre les difficultés auxquelles elles sont confrontées et encourager leurs dirigeants à améliorer leurs pratiques et leurs résultats.

Nous prévoyons également d'élargir notre couverture en Asie avec l'acquisition d'une équipe spécialisée dans les investissements directs en actions qui se consacrera aux infrastructures pour la transition énergétique. Le secteur des infrastructures en Asie est une priorité stratégique compte tenu du poids important de ce continent dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre et de l'ampleur de l'impact que nous sommes susceptibles de produire. L'Asie-Pacifique représente plus de la moitié la consommation mondiale d'énergie, sachant que 85 % de l'énergie consommée dans cette région du monde est issue de combustibles fossiles¹⁵. En 2023, HSBC Alternatives ambitionne de lancer deux nouvelles solutions pour la transition des infrastructures énergétiques en Asie.

En ce qui concerne les portefeuilles de titres de créance, l'équipe de gestion spécialisée dans la dette d'infrastructures continue d'investir dans la décarbonation de l'énergie partout dans le monde. Tout au long de l'année, cette équipe a amélioré et affiné ses tableaux de bord ESG exclusifs spécifiques à cette classe d'actifs, qui couvrent désormais les infrastructures de services publics (dont électricité), de télécommunications, pétro-gazières et de transport, ainsi que les infrastructures sociales. Chaque secteur a ses propres facteurs d'importance relative et une pondération spécifique de ces facteurs. En 2022, environ 95 % des investissements effectués par l'équipe portaient sur des actifs crédités d'une note « bien » ou « excellent » par notre système de notation ESG, ce qui veut dire que ces investissements produisent des impacts neutres, voire positifs sur l'environnement et la société.

Immobilier

Le secteur de l'immobilier consomme actuellement à lui seul un tiers de l'énergie mondiale et contribue pour près de 40 % aux émissions mondiales de gaz à effet de serre¹⁶. La grande priorité pour atteindre la décarbonation de ce secteur est la rénovation du parc immobilier existant. Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, il faut que 20 % du parc immobilier existant soit rénové d'ici 2030. Cela équivaut à un taux annuel de rénovation en profondeur de 2 % d'ici 2030 et par la suite¹⁷. Nos équipes Immobilier se focalisent sur l'identification de biens intéressants susceptibles d'être modernisés pour améliorer leurs caractéristiques de durabilité tout au long de leur vie et créer ainsi de la valeur.

En 2022, notre équipe en France a obtenu le label ISR pour son fonds immobilier phare. Ce label, créé par le ministère français de l'Économie et des Finances, vise à identifier les fonds d'investissement qui ont une méthodologie d'investissement socialement responsable éprouvée, qui produit des résultats mesurables et concrets.

15. Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) [Asie et Pacifique \(irena.org\)](https://www.irena.org/fr)

16. World Green Building Council.

17. Agence internationale de l'énergie (AIE).

[La rénovation de près de 20 % du parc immobilier existant afin qu'il soit neutre en carbone d'ici 2030 est un objectif ambitieux mais nécessaire – Analyse - AIE](#)

au niveau mondial

Prêts directs : une étude de cas

En partenariat avec HSBC UK, notre équipe a élaboré une stratégie baptisée UK Direct Lending qui permet à nos clients d'accéder à des opportunités de montage de prêts. Nous avons le droit, mais pas l'obligation, d'investir aux côtés de la banque à chaque opération. Notre processus permet aussi de dialoguer avec les entreprises avant tout investissement. À titre d'illustration, nous avons eu l'occasion de refinancer un prêt existant d'une entreprise par le biais d'un prêt conditionné à la durabilité. Ces prêts produisent des effets en termes de durabilité en liant les conditions à l'atteinte d'objectifs mesurables, généralement par le biais d'une révision à la hausse ou à la baisse du taux d'intérêt. Il permet aux emprunteurs de signifier de manière crédible leurs engagements ESG aux parties prenantes externes tandis que les prêteurs apportent un financement en bénéficiant de la protection que peuvent conférer de bonnes pratiques ESG.

Le dialogue que nous entretenons, conjugué à l'expertise de l'équipe Développement durable de HSBC Commercial Banking, a permis à l'entreprise de se fixer des objectifs ambitieux autour de trois piliers : l'action en faveur du climat, la réduction des déchets et l'octroi de dons aux organisations caritatives. Ces objectifs annuels seront publiés dans le rapport annuel de l'entreprise et vérifiés par un cabinet indépendant et l'entreprise bénéficiera d'une décote ou se verra infliger une pénalité.

Capital-risque

Alors que l'objectif intermédiaire de transition vers la neutralité carbone de 2030 se rapproche, l'innovation joue un rôle plus crucial que jamais. L'investissement dans les technologies de lutte contre le changement climatique a atteint un sommet historique en 2022. Au total, les fonds de capital-risque ont investi 52 milliards de dollars dans des start-ups qui développent des technologies climatiques lors des trois premiers trimestres de l'année 2022, ce qui représente plus d'un quart des financements apportés par ces fonds¹⁸.

Au cours de l'année, notre équipe Capital-risque a avancé à grands pas dans l'élaboration de propositions d'investissement responsable, avec le premier closing d'un fonds axé sur les technologies financières et le déploiement de capitaux à long terme dans un fonds axé sur les technologies climatiques. Pour aider à la prise de décisions et pallier le manque de données concernant les entreprises en phase de démarrage, nous faisons appel à des fournisseurs de données ESG spécialisés afin de préparer des rapports de due diligence ESG indépendants et évaluer l'alignement des investissements sur les Objectifs de développement durable de l'ONU. Compte tenu de la nature de l'investissement en capital-risque, le dialogue avec les entreprises susceptibles de faire l'objet d'un investissement est également primordial. Par conséquent, l'équipe de gestion entretient un dialogue étroit avec les entreprises en portefeuille au sujet des risques ESG identifiés et ceux qui émergent. Pour ce faire, elle siège souvent au conseil d'administration de ces entreprises, ne serait-ce qu'à titre d'observateur.

Hedge funds et actifs non coté

Nos équipes en charge de l'investissement indirect dans les actifs alternatifs investissent dans des stratégies pilotées par des gérants externes afin de fournir aux clients des solutions dans des classes d'actifs telles que le *private equity* et les hedge funds. Elles effectuent des vérifications minutieuses pour surveiller les risques ESG et, le cas échéant, dialoguer avec les gérants externes. Nous avons élaboré notre propre questionnaire ESG, qui est rempli par tous les gérants externes avec lesquels nous investissons. En outre, des entretiens ESG spécifiques sont organisés avec chaque gérant par nos équipes chargées de la due diligence des investissements et des opérations préalablement à la détermination des notes ESG finales. En 2022, le cadre ESG a encore été perfectionné avec l'inclusion des indicateurs relatifs aux Principales incidences négatives et d'autres documents relatifs à la politique. Par ailleurs, le mécanisme de pondération utilisé a fait l'objet d'une amélioration continue.

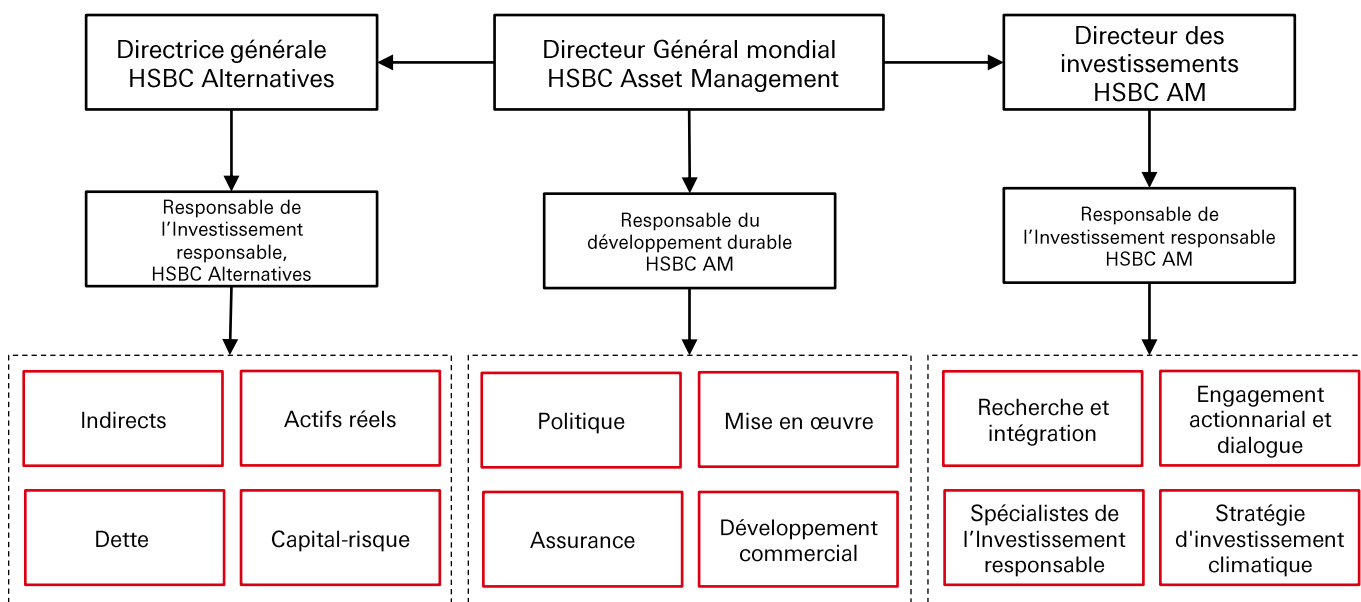
18. State of Climate Tech 2022 (rapport de PWC)

Pour concrétiser nos ambitions en matière de durabilité et d'intégrer cette dernière dans toute notre entreprise, une gouvernance robuste est indispensable a été définie au niveau mondial. Les investisseurs jugent notamment les gérants d'actifs à l'aune de leur capacité à tenir leurs engagements en matière de durabilité. De même, au sein de nombreux pays, les gérants d'actifs sont désormais soumis à des obligations réglementaires nécessitant de démontrer qu'ils contrôlent et atténuent comme il se doit les risques en matière de durabilité. En interne, une gouvernance mondiale claire et solide est également un bon moyen de partager avec nos propres équipes l'importance que nous accordons à la durabilité. Cela suscite une prise de conscience collective, renforce notre culture et participe à notre fierté partagée de contribuer à un projet ayant un impact positif.

Pour toutes ces raisons, HSBC AM considère qu'une gouvernance claire et robuste de la durabilité est une priorité majeure. Nous avons poursuivi nos efforts de renforcement de notre structure de gouvernance, notamment avec la formalisation de la supervision de HSBC Alternatives, l'ajout d'un pilier commercial à notre bureau du développement durable (« sustainability office ») et la création d'une équipe Stratégie d'investissement Climat au sein de l'équipe Investissement responsable (IR).

Notre structure de gouvernance actuelle

À la fin 2021, nous avons mis en place une structure de gouvernance de la durabilité à l'échelle mondiale. Notre approche nous permet de renforcer les synergies et de maintenir une cohérence à l'échelle de notre organisation globale.



Le bureau du développement durable et l'équipe d'investissement responsable (RI) travaillent main dans la main pour respecter notre objectif : devenir un leader de l'investissement durable. Cette structure duale nous permet de mieux aligner nos priorités et nos ressources et de développer des solutions et des produits innovants en cohérence avec nos engagements en matière de durabilité. En plus de l'équipe investissement responsable pour les classes d'actifs traditionnels, nous disposons d'une équipe spécialisée dans les actifs alternatifs afin de prendre en compte les spécificités de ce marché.

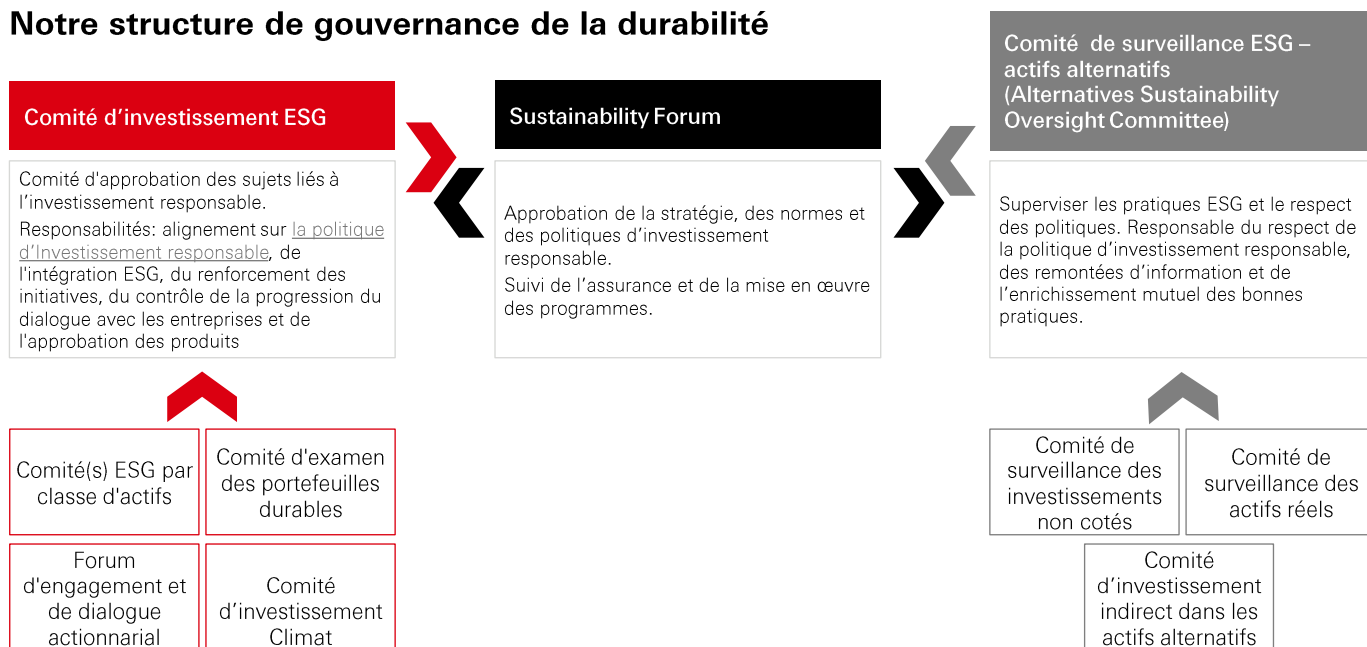
Le bureau du développement durable est chargé de définir notre approche stratégique de l'investissement durable et de piloter la mise en œuvre du programme de transformation. L'équipe IR est responsable de l'intégration ESG (normes, bonnes pratiques et mise en œuvre) pour l'ensemble de notre activité d'investissement dans les classes d'actifs traditionnelles, du développement de nouveaux produits et solutions ESG, climatiques et thématiques, des initiatives d'engagement actionnarial ainsi que de la recherche et de l'innovation.

Bien qu'elle couvre différents domaines d'expertise, l'équipe IR fonctionne comme une seule et unique équipe au sein de laquelle la collaboration est forte. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec les équipes des différentes classes d'actifs pour intégrer les facteurs ESG à tous les stades des processus d'investissement et du développement des produits. L'autre rôle majeur de cette équipe consiste à définir des cadres de durabilité tels que le Cadre relatif aux définitions et les régimes réglementaires. Cela inclut le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers SFDR, l'analyse de l'impact des politiques de durabilité sur les stratégies d'investissement, la création de normes internes de conception des produits et d'un système de notation ESG, l'approbation des produits durables et le suivi de ces derniers par rapport aux objectifs en matière de durabilité.

L'équipe de gestion alternative est responsable de l'intégration ESG dans les classes d'actifs non traditionnelles, y compris la surveillance des bonnes pratiques, de la gouvernance et de la stratégie produits en lien avec le responsable de chaque expertise en matière de gestion alternative. Elle travaille étroitement avec le bureau du développement durable et l'équipe IR pour les actifs traditionnels afin de garantir la cohérence et l'enrichissement mutuel des bonnes pratiques.



Notre structure de gouvernance de la durabilité



HSBC Asset Management a mis en place plusieurs comités au niveau mondial pour faciliter la conduite et la gouvernance des activités d'investissement responsable, avec la surveillance formalisée des stratégies et des politiques pour les classes d'actifs traditionnelles, ainsi qu'une gouvernance renforcée de la gestion alternative.

Liste non exhaustive :

Sustainability Forum

Le *Sustainability Forum* rassemble notre Directeur général monde et divers membres de la direction générale. Présidé par notre Directrice du développement durable, ce Forum donne une vision stratégique, fixe les objectifs et surveille l'élaboration et l'exécution des plans de mise en œuvre du développement durable.

Plus précisément, ce comité adopte formellement les politiques, les lignes directrices relatives aux produits, les engagements externes et les responsabilités fiduciaires. Le *Sustainability Forum* rend compte au comité des risques de HSBC Asset Management.

Comité d'investissement ESG

Le Comité d'investissement ESG supervise les processus d'intégration ESG (et toute politique correspondante) pour les différentes classes d'actifs traditionnelles et thématiques. Il joue un rôle important dans la gestion des politiques et des processus d'investissement, leur application cohérente et l'affectation des ressources afférentes. Les responsables de la fonction d'investissement chargés de la surveillance opérationnelle de l'intégration ESG – notamment le Directeur mondial des investissements, les Directeurs des investissements des différentes classes d'actifs, le Responsable des risques, le Responsable de l'engagement actionnarial, le Responsable de l'investissement responsable et la Directrice du développement durable – siègent au sein de ce comité.

Le Comité d'investissement ESG chapeaute plusieurs sous-comités consacrés à des sujets spécifiques tels que l'engagement actionnarial ou l'examen des portefeuilles.

Comités ESG par classe d'actifs

Nous organisons également des Comités ESG mensuels pour les différentes classes d'actifs traditionnelles, qui veillent à ce que nos équipes de gestion tiennent compte de manière systématique des facteurs ESG, surveillent les risques liés à notre activité à l'aide de due diligence renforcée ainsi que les progrès réalisés en matière d'engagement (par exemple, en analysant et en surveillant le dialogue engagé avec les entreprises et en fixant des échéances clés). Les Comités ESG des classes d'actifs ont vocation à promouvoir les meilleures pratiques en matière d'intégration ESG dans l'ensemble des classes d'actifs. Ces comités réunissent les Directeurs des investissements mondiaux et régionaux, des représentants des équipes de gestion et nos spécialistes de l'investissement responsable.

Comité de surveillance ESG - actifs alternatifs

Nous avons créé avec HSBC Alternatives un Comité de surveillance de la durabilité des actifs alternatifs pour superviser l'intégration des enjeux ESG dans toute la plateforme dédiée aux actifs alternatifs et garantir l'alignement sur les politiques et les principes d'investissement responsable et de durabilité dans toutes les entités de HSBC AM. Comme les aspects à prendre en compte pour les classes d'actifs illiquides et alternatives ne sont pas les mêmes que pour les actifs cotés traditionnels, il existe des comités d'investissement pour les classes d'actifs alternatives chargés d'examiner et d'approuver les recommandations d'investissement présentées, ainsi que des comités de surveillance des classes d'actifs pour suivre les évolutions ESG.

L'évolution de notre gouvernance en 2023

HSBC Asset Management a pensé cette gouvernance durable à l'échelle mondiale pour dégager des synergies et maintenir une cohérence dans son approche de la durabilité à l'échelle de l'organisation. HSBC AM s'appuie sur ce cadre pour faciliter la circulation des informations et la prise de décisions au sein des comités mondiaux et locaux concernés.



La biodiversité est à la base de tout ce dont nous avons besoin pour survivre. Elle nous apporte de l'eau et de la nourriture, répondant ainsi à nos besoins élémentaires, joue un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique et nous procure des avantages économiques qui favorisent le développement humain.

Selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), les populations mondiales de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons ont décliné en moyenne de 68 % entre 1970 et 2016, un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité. La plateforme IPBES a identifié les principaux facteurs de perte de biodiversité : la destruction de l'habitat, la surexploitation, la pollution, le changement climatique et les espèces envahissantes. L'impact de ces facteurs continue d'augmenter à un rythme intenable, et près d'un million d'espèces sont actuellement menacées d'extinction, beaucoup en quelques décennies.

Enrayer le déclin de la biodiversité requiert un effort collectif de toute la société, l'adoption de réglementations telles que SFDR, la taxonomie des activités durables et également des mesures de la part des entreprises et de leurs fournisseurs. Les entreprises dépendent elles aussi de la biodiversité. Or les investisseurs et les consommateurs sont de plus en plus attirés par les entreprises dont le modèle économique permet de restaurer plutôt que de dégrader la biodiversité. Les investissements à grande échelle dans des solutions axées sur la nature, comme la restauration des tourbières, des mangroves ou des écosystèmes océaniques, offrent par exemple des opportunités intéressantes.

Dialogue avec les entreprises

Outre le dialogue avec les entreprises sur la façon de réduire autant que possible les impacts négatifs sur la biodiversité et les services écosystémiques, nous pensons que la meilleure approche consiste à se focaliser sur des aspects spécifiques qui ont un impact sur la biodiversité, à savoir : la déforestation, l'agriculture régénératrice, le bien-être des animaux et la gestion de l'eau. Tous ces éléments sont pris en compte dans notre [Politique relative à la biodiversité](#), publiée en 2022.

La biodiversité a été un thème de discussion lors de 841 de nos échanges avec les entreprises en 2022, sur un total de 3 456 échanges. En nous appuyant sur des sources internes et externes telles que la *Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR) Protein Producer Initiative* et sur les scores de MSCI en matière de gestion des ressources naturelles, nous avons dressé une liste d'entreprises sur lesquelles il conviendra de concentrer nos efforts de dialogue à court/moyen terme étant donné leurs impacts et leur dépendance considérables à l'égard de la biodiversité. En outre, nous avons dialogué avec des entreprises auxquelles nous sommes significativement exposés, avec lesquelles il est fort probable que le dialogue porte ses fruits ainsi que celles figurant dans un fonds ayant des ambitions élevées en matière de durabilité.

Au cours de nos échanges avec les entreprises, nous nous sommes efforcés de comprendre leur impact sur la biodiversité et leur dépendance à l'égard de cette dernière, comment elles atténuent les risques pour la biodiversité (notamment leur politique en la matière) et nous les avons encouragées à publier des informations relatives à la biodiversité en se servant des cadres de reporting existants et nouveaux. Nous avons également participé à des initiatives collaboratives aux niveaux national et international par le biais d'organismes tels que le CDP et la FAIRR Initiative pour faciliter et renforcer le dialogue avec les entreprises.



Vote

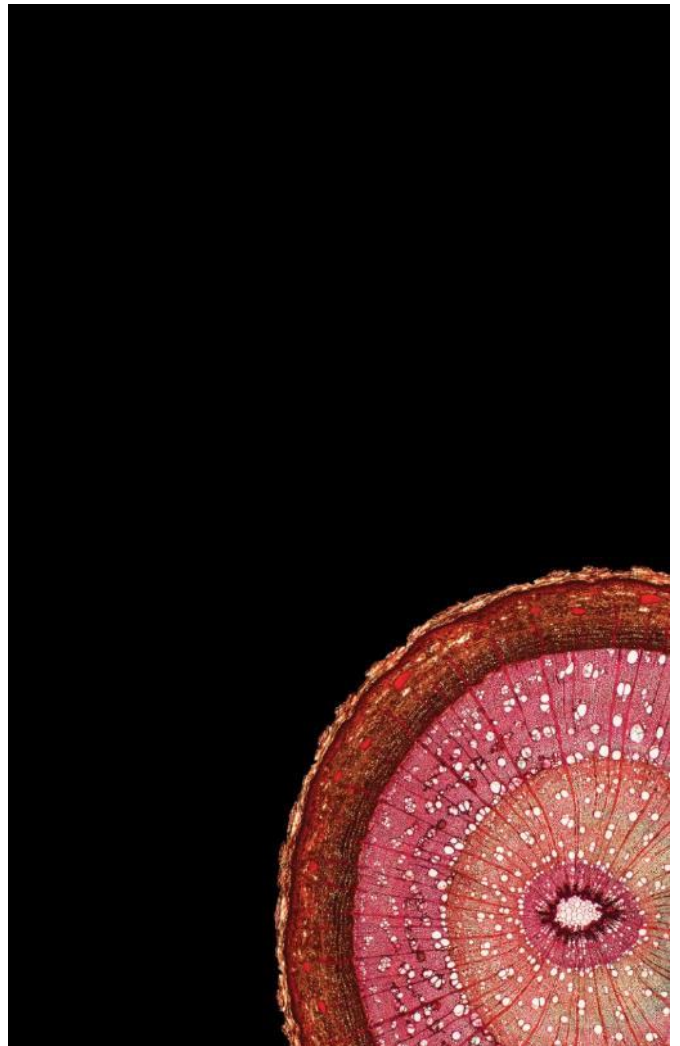
En 2022, nous avons instauré une nouvelle politique consistant à voter contre le président ou les administrateurs d'entreprises qui figurent dans notre liste de surveillance « Say on Nature ». Cette liste était composée d'environ 60 entreprises sur la base d'évaluations externes ainsi que d'une analyse interne de la façon dont ces entreprises gèrent les risques relatifs à la biodiversité et à la nature.

Au cours de la saison des assemblées générales 2022, nous avons voté contre 16 administrateurs en raison des lacunes que nous avons identifiées dans la gestion des risques relatifs à le capital naturel par leur entreprise, sachant qu'en général, seule une partie des présidents de conseil d'administration et autres administrateurs voient leur mandat être renouvelé chaque année.

Rares sont les résolutions d'actionnaires directement axées sur la biodiversité et le capital naturel. Toutefois, nous avons soutenu 25 résolutions d'actionnaires portant sur les principaux facteurs de déclin de la biodiversité identifiés dans une étude de l'IPBES qui a fait date.

Intégration ESG

Compte tenu du manque de données et de cadres normalisés, le secteur de la finance avait du mal à rendre compte de l'importance des impacts sur la biodiversité. Depuis 2018, nous travaillons étroitement avec les équipes de gestion pour élaborer un cadre ESG et créer des *check-lists* pour chaque secteur afin de rendre compte des risques et des opportunités ESG et de donner quelques orientations concernant les questions à poser dans le cadre du dialogue avec les entreprises.



Le deuxième niveau d'intégration est celui de la détection des controverses. Toute controverse grave en rapport avec la biodiversité concernant l'une de nos positions existantes sera examinée au cas par cas par l'équipe de gestion. Pour faciliter ce filtrage, nous faisons appel à plusieurs prestataires externes tels que RepRisk, qui ont recours à l'intelligence artificielle.

À titre d'exemple, le tableau suivant indique le nombre d'entreprises signalées comme problématiques par RepRisk pour les controverses sur des sujets tels que les espèces menacées de disparition, les brûlis à l'origine de la déforestation, la pollution plastique ou encore les droits des populations indigènes.

Nombre d'entreprises signalées par RepRisk ¹⁹	2020	2021	2022
Controverses très graves	100	332	381
Controverses graves	1650	1929	1927

Une solution d'investissement innovante

En 2022, nous avons lancé un ETF avec des critères d'exclusions liés à la biodiversité. Ce fonds a vocation à fournir aux investisseurs un support leur permettant d'intégrer les enjeux liés à la biodiversité dans leurs portefeuilles, en investissant dans des entreprises présentant un très bon profil en la matière. Le fonds s'efforce de répliquer l'indice Euronext ESG Biodiversity Screened développé avec Euronext et Iceberg Data Lab. Le fonds est classifié Article 8 SFDR et en communication centrale selon la doctrine AMF 2020-03.

Article 8 SFDR : Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

19. RepRisk évalue le degré de gravité supposé d'une controverse sur la base des conséquences, de l'ampleur et de l'intentionnalité d'un incident. Il y a 3 niveaux de gravité des controverses, « très grave » étant la catégorie la plus élevée.



Notre voix dans le secteur

Nous avons contribué à plusieurs initiatives en faveur de la biodiversité au cours de l'année, notamment

- l'élaboration d'un nouveau guide dans le cadre du *Finance for Biodiversity Pledge*, intitulé « Act Now ! The Why and How of Biodiversity Integration by Financial Institutions », lancé lors d'un événement en marge de la COP15 de l'ONU sur la biodiversité.
- nous avons participé à de nombreuses activités lors de la COP15 telles que des tables rondes, la définition de la position de négociation de *Finance for Biodiversity*, le lancement du *Business Handbook for Biodiversity Conservation* (un manuel sur la préservation de la biodiversité destiné aux entreprises) et des *Business for Biodiversity Conservation Cases* (un inventaire des bonnes pratiques d'entreprises engagées pour la préservation de la biodiversité).
- Nous avons pris part au test de la version préliminaire du cadre pour contribuer au développement du Groupe de travail sur la communication financière liée à la nature (TNFD).
- Nous avons participé au processus de consultation sur l'indice de biodiversité de la *World Benchmark Alliance* et au rapport d'InfluenceMap sur la biodiversité.
- Nous avons publié un article intitulé [ESG Insights – Biodiversity](#) qui aborde le concept de biodiversité, la crise à laquelle nous sommes confrontés actuellement, le risque majeur que constitue la détérioration du capital naturel pour les entreprises ainsi que les opportunités offertes par les investissements dédiés à la nature.

2023 : améliorer notre approche de la biodiversité

Dans le cadre de nos échanges avec les entreprises, et tel que précisé dans notre Plan d'engagement actionnarial 2023, nous attendons des entreprises qu'elles reconnaissent l'importance du déclin de la biodiversité. C'est le cas, par exemple, des entreprises qui présentent un plan de nature à renforcer la biodiversité à l'avenir et qui rendent compte de leurs progrès mesurés par les indicateurs de performance clés relatifs à la biodiversité dans des rapports conformes aux cadres de référence. Nous attendons également des entreprises qu'elles impulsent un changement systémique en participant à des associations sectorielles et à l'élaboration de politiques publiques relatives à la biodiversité.

S'agissant de l'exercice des droits de vote, nous utiliserons davantage de sources de données pour enrichir nos listes de surveillance et nous nous montrerons plus exigeants à l'égard des entreprises surveillées. Par exemple, dans notre liste de surveillance « Say on Nature », nous incorporerons des informations provenant d'Iceberg Data Labs, ainsi que le *Nature Benchmark* et le *Seafood Stewardship Index* de la World Benchmark Alliance.

La préservation de la biodiversité est l'un des indicateurs environnementaux évalués dans le cadre des équipes VSTs mentionnées dans la section Recherche et intégration ESG. Nous continuerons d'affiner cette approche en 2023 pour évaluer et comprendre l'empreinte des entreprises sur la biodiversité.



Selon nous, le changement climatique est l'une des menaces les plus importantes pour le développement économique et social au niveau mondial, notamment dans les pays émergents. Pour faire face à la crise climatique, il faut une vaste transformation économique, notamment dans des domaines tels que l'énergie, l'électricité, les industries manufacturières, le transport et le système alimentaire. Toutefois, pour qu'il soit durable, ce processus doit procurer des avantages au plus grand nombre de personnes possible. C'est pourquoi le concept de transition juste – converger vers une économie durable d'une manière aussi juste et inclusive que possible – est si important.

Trop souvent, l'accent mis sur le changement climatique fait perdre de vue l'objectif global qui consiste à construire un monde plus écologique, plus inclusif et plus équitable. On ne peut pas envisager les objectifs climatiques de manière isolée : il faut les associer à des mesures favorables à la collectivité. Si l'on ne s'engage pas pour cette transition juste, nos ambitions environnementales seront menacées.

– Fatima Hadj, Responsable Stratégie Climat , HSBC AM

L'importance de la lettre « S » dans ESG

Œuvrer à une transition juste est essentiel pour maintenir la cohésion sociale et la stabilité économique à long terme, et créer ainsi un environnement d'exploitation porteur pour les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous sommes convaincus qu'en incorporant la notion de transition juste à notre philosophie et à nos processus d'investissement, nous serons en mesure de prendre des décisions d'investissement plus judicieuses. Concrètement, cela veut dire que nous devons surveiller et évaluer les facteurs susceptibles d'avoir un impact négatif s'ils ne sont pas bien gérés. Par exemple, une mauvaise gestion des licenciements peut aboutir à une baisse de moral du personnel, à une perturbation de l'exploitation par des grèves et à des manifestations locales. C'est très important car cela peut finir par freiner le développement d'une entreprise dans son ensemble.

Lorsqu'une entreprise amorce une transition vers un modèle économique plus écologique, elle peut par exemple négliger l'impact potentiel que cette transition aura sur les populations locales et les pratiques en matière d'emploi, ce qui peut avoir des conséquences négatives pour ces groupes. Au bout du compte, cela peut empêcher une entreprise d'accroître ses marges, lui faire perdre des clients, nuire à son image de marque, etc.

C'est pourquoi, lorsque nous évaluons des entreprises, nous ne nous limitons pas à ses résultats financiers et à son impact environnemental et prêtons une attention spécifique à la lettre « S » du sigle ESG. Dans la mesure où le champ des enjeux sociétaux potentiels est particulièrement vaste, les évaluer de manière exhaustive reste un défi de taille. Néanmoins, il existe des indicateurs qui peuvent nous aider à mesurer l'empreinte sociétale d'une entreprise : les politiques de l'emploi, la diversité hommes-femmes et la gestion de la chaîne d'approvisionnement constituent des éléments précieux, pour ne citer que ceux-là.

Œuvrer à une transition juste au moyen du dialogue et de l'engagement actionnarial

Un dialogue efficace permet d'y voir plus clair sur les stratégies climatiques des entreprises, ainsi que sur les facteurs sociétaux et de gouvernance importants. Cela peut nous aider à identifier les entreprises qui ont un meilleur profil de durabilité ou, à l'inverse, celles qui ont des problèmes susceptibles de compromettre la durabilité et le potentiel d'investissement d'une entreprise. En effet, il y a de nombreuses entreprises qui présentent des scores environnementaux élevés mais qui ne sont pas à la hauteur sur des critères sociaux et de gouvernance. Le concept de transition juste permet d'avoir une vision plus globale de ces aspects.

Par conséquent, nous avons affiné [notre plan d'engagement actionnarial](#) en créant un module thématique spécifique sur la transition juste dans le cadre du thème du changement climatique. En 2022, nous avons entamé des discussions sur la transition juste avec un certain nombre d'entreprises en portefeuille pour nous faire une idée plus précise de leur stratégie en la matière et leur faire part de nos attentes. Dans le cadre de ces échanges, nous avons encouragé les entreprises à tenir compte également dans leur stratégie climatique de facteurs tels que la reconversion de leurs employés, le dialogue social, la médiation ou encore les investissements en faveur de la collectivité. Nous leur avons aussi recommandé d'établir des plans de démantèlement et de reconversion de certains actifs de manière responsable. Nous avons encouragé la publication d'informations relatives aux risques sociaux et aux aspects liés à la transition énergétique, ainsi que la diffusion de bonnes pratiques en matière de dialogue avec leurs fournisseurs.

L'engagement actionnarial par le biais de l'exercice des droits de vote et du dialogue avec les entreprises est l'un des outils les plus puissants dont les gérants d'actifs et les investisseurs disposent pour influencer le comportement des entreprises. Alors que nous poursuivons notre dialogue avec les entreprises en portefeuille sur leur stratégie de neutralité carbone, nous attendons aussi une plus grande transparence concernant les aspects liés à la transition juste et l'impact que cela peut avoir sur leurs principales parties prenantes, y compris les travailleurs et les populations locales.

William Ng, Analyste senior en charge de l'engagement actionnarial, HSBC AM

En effet, le dialogue avec les entreprises doit composer avec des différences géographiques et sectorielles en veillant toutefois à respecter les normes mondiales pour les entreprises et les actifs. Alors que l'Asie poursuit sa transition énergétique et sa démarche de décarbonation, les entreprises dans lesquelles nous investissons vont probablement prendre des engagements climatiques encore plus ambitieux, avec davantage de précisions sur leurs stratégies et leurs objectifs. Ces stratégies comporteront sans doute une composante d'impact social pour tenir compte de l'équité et de l'inclusivité des plans de transition des entreprises et de leur dialogue avec les parties prenantes concernées.

Une transition climatique juste et inclusive : Investissement et engagement actionnarial

Dans l'un de nos [documents d'analyse sur l'Investissement responsable](#), nous avons présenté notre vision de l'engagement actionnarial pour contribuer à façonner un monde durable, équitable et inclusif.

Une action concertée pour une transition juste

Au niveau mondial, les gouvernements devraient prendre de nouveaux engagements en faveur du climat et de la transition juste en 2023, après avoir déjà fait de l'impact social l'un des grands piliers du Cadre du G20 pour le financement de la transition²⁰, annoncé à l'occasion du sommet du G20 qui s'est tenu en novembre 2022.

S'agissant des entreprises, il reste du chemin à parcourir pour améliorer la transparence des marchés, ainsi que les données et les indicateurs relatifs à la transition juste. Nous pensons qu'en 2023, le travail de concertation se poursuivra pour faire le lien entre les impacts sociaux et les objectifs environnementaux, que ce soit par le biais des politiques d'investissement, des activités d'engagement actionnarial ou de l'innovation produits.

Le financement d'une transition juste suppose une collaboration et des partenariats entre les gérants d'actifs, les institutions financières, les responsables politiques, la société civile et les organisations multilatérales.

Nous sommes fiers d'avoir participé en 2022 à l'initiative « Just Transition Finance Challenge » de l'Impact Investing Institute²¹. À cette occasion, nous avons pris part à des tables rondes et donné notre avis sur les critères provisoires sur la base desquels le label « transition juste » sera accordé aux produits d'investissement. Nous continuons de collaborer avec l'Impact Investing Institute pour mettre au point le label et faire en sorte que les normes de notre secteur permettent une transition climatique juste et harmonieuse.

Nous avons également rejoint Advance²², une initiative d'engagement actionnarial axée sur les risques liés au travail et aux droits de l'Homme dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'exploitation minière, portée par un groupe d'investisseurs et coordonnée par l'UNPRI. Nous pensons que cette initiative menée en collaboration avec d'autres investisseurs sera une bonne occasion de dialoguer avec les entreprises sur la question des droits de l'Homme en général et de les inciter à tenir compte dans leur stratégie climatique des enjeux liés à la transition juste.

Mobiliser les financements nécessaires à une transition juste

En tant que gérant d'actifs présent aussi bien sur les marchés développés que les marchés émergents, nous savons que les problèmes fondamentaux que nous cherchons à résoudre collectivement ne pourront pas l'être si les flux financiers sont uniquement dirigés vers les pays les plus développés. Par conséquent, nous prenons les devants pour élaborer des solutions d'investissement visant à accélérer la transition économique et sociétale partout dans le monde, et pas seulement dans les pays qui sont déjà bien placés pour y parvenir.

De façon générale, nous pensons que la transition vers la neutralité carbone créera de nombreuses opportunités d'investissement et que l'accent que nous mettons sur une transition juste est l'occasion pour nous d'allouer des capitaux de manière à impulser un changement positif.

Andrea Griffin, Responsable des spécialistes de l'investissement responsable, HSBC AM

20. <https://g20sfwg.org/wp-content/uploads/2022/10/2022-G20-Sustainable-Finance-Report-2.pdf>

21. <https://www.impactinvest.org.uk/project/just-transition-finance-challenge/>

22. <https://www.unpri.org/investment-tools/stewardship/advance>

La diversité réside dans nos racines. En tant qu'entreprise internationale présente sur de nombreux marchés et qui investit partout dans le monde, nous pensons que la diversité comporte des avantages pour nos clients, notre activité et nos collaborateurs. En interne et au niveau mondial, notre principal objectif consiste à promouvoir une culture qui valorise un engagement fort en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (Diversité, équité et inclusion) pour atteindre les objectifs et répondre aux attentes de nos clients.

Nos priorités en matière de diversité et d'inclusion portent sur la façon dont nous gérons les capitaux, incluant notre intégration ESG, et nos initiatives d'engagement actionnarial.

Xavier Baraton, Directeur mondial des investissements, HSBC AM

La diversité, l'équité et l'inclusion dans les investissements : intégration et dialogue au niveau mondial

La notion de diversité, équité et inclusion sont des éléments importants de la composante « sociale » de notre évaluation ESG et de notre dialogue avec les entreprises. Les facteurs sociaux englobent un large éventail de sujets différents tels que la gestion du capital humain, la santé et la sécurité ou encore les conditions de travail chez les fournisseurs. Selon l'entreprise ou le secteur, nous prenons en compte la sécurité et la qualité des produits, ainsi que l'utilisation qui est faite des données et des technologies. Nous sommes également attentifs à la démographie et à la fracture numérique, ainsi qu'à l'exclusion financière, l'accès aux soins de santé, la nutrition et la santé. En outre, nous évaluons l'écart de rémunération entre les genres, le pourcentage de femmes occupant des postes de direction et les politiques en matière de diversité et d'inclusion. Nous disposons aussi d'outils d'intelligence artificielle pour détecter les controverses ESG lorsque la diversité, l'équité et l'inclusion peut être saisie à l'échelle des entreprises.

En 2022, au niveau mondial, nous avons constitué un groupe de travail Diversité, Équité et Inclusion au sein de la fonction Investissements pour intensifier l'intégration et le suivi des questions de diversité, d'équité et d'inclusion dans les analyses et les notations ESG, ainsi que dans la gestion des portefeuilles. Nous cherchons à tirer des enseignements de notre propre expérience afin d'aider les émetteurs à relever les défis liés à la diversité, à l'équité et l'inclusion, qu'il s'agisse des recrutements à venir, des approches en lien avec l'équité et les préjugés inconscients ou encore des meilleures pratiques en matière de recrutement équitable et de gestion des talents.

Nous participons à des initiatives sectorielles axées sur la diversité, comme le 30% Club Investor Group au Royaume-Uni²³, le *UK Diversity Project* et la *Hong Kong Board Diversity initiative*. De plus en plus d'entreprises ayant une main d'œuvre diversifiée surperforment leurs concurrents grâce aux avantages que procure un conseil d'administration plus représentatif. Pour prendre des décisions avisées, les conseils d'administration doivent bénéficier de la diversité des visions et des expériences de leurs membres. Au niveau mondial, de nombreux émetteurs comptent moins de 30 % de femmes dans leur conseil d'administration. Les chiffres varient selon les régions, avec une moyenne de moins de 20 % de représentation dans la plupart des pays émergents, et de 30 % à 40 % en Amérique du Nord et en Europe.

23. <https://30percentclub.org/>

Nous fixons des objectifs en matière de diversité aux conseils d'administration afin de susciter des progrès au niveau mondial. Pour les entreprises ne répondant pas à nos demandes, nous pouvons être amenés à voter contre le président du Comité des nominations ou d'autres administrateurs, sauf si un plan crédible répondant à nos attentes nous est adressé en temps voulu.

Outre la promotion de la représentation des femmes et des individus issus de minorités ethniques au sein des conseils d'administration, nous incitons les entreprises à en faire de même dans toute leur organisation, de l'équipe de direction jusqu'au recrutement des collaborateurs junior. Nous travaillons avec des parties prenantes telles que la *Workforce Disclosure Initiative*, qui vise à améliorer la transparence des entreprises concernant leur personnel, ce qui nous donne accès à des données fiables pour orienter nos discussions avec les entreprises. Début 2023, nous avons amélioré nos données relatives à la diversité, l'équité et l'inclusion dans le but d'impulser un changement fondé sur des observations factuelles et nous intégrerons ces données à nos processus d'investissement.

Se regarder dans le miroir

Être inclusifs est une façon d'exprimer nos valeurs. Notre force réside dans la diversité de nos expériences, de nos attributs et de nos voix, qui sont des éléments essentiels de ce que nous sommes et de notre façon de travailler. Nous sommes convaincus que l'expression de voix diverses et l'ouverture à la critique aboutissent à des décisions plus pertinentes. Par conséquent, nous sommes déterminés à créer une culture d'entreprise propice au travail d'équipe efficace, à la diversité de points de vue, à des décisions d'investissement plus judicieuses, à de meilleurs résultats pour nos clients et, en dernier ressort, à une entreprise plus durable.

HSBC Asset Management dispose d'un programme Diversité, Équité et Inclusion mondial très proactif qui devrait lui permettre de disposer d'une équipe de spécialistes motivée, diversifiée, intègre et inclusive, pour mener à bien notre vision et notre stratégie, ainsi que pour mieux répondre aux besoins de nos clients et de la société dans laquelle nous vivons » .

Pour concrétiser notre ambition en matière de diversité, équité et inclusion, nous avons identifié quatre objectifs généraux pour HSBC Asset Management au niveau mondial:

1. favoriser l'inclusion et l'altruisme en améliorant les comportements inclusifs au niveau du leadership ;
2. augmenter la représentation des femmes aux postes de direction²⁴ et constituer un vivier de talents plus large aux échelons inférieurs ;
3. améliorer la représentation des principaux groupes de minorités aux postes de direction, et en constituant un vivier de talents plus important aux échelons inférieurs ;
4. renforcer la politique Diversité, Équité et Inclusion dans nos processus d'investissement et d'engagement pour en faire un avantage concurrentiel.

Ozge Usta, Responsable de la mise en œuvre du Développement Durable, HSBC AM

24. Les postes de direction sont des postes de niveau 3 et plus dans notre organigramme mondial.

Ce programme global est parrainé par notre Directeur Général et les autres membres de la direction. En 2022, nous avons mis en place une structure reposant sur plusieurs piliers pour les groupes de travail Diversité, Équité et Inclusion et nous disposons aujourd'hui de 250 membres bénévoles à travers le monde qui se réunissent une fois par mois pour faire progresser les initiatives.

Le People Forum, créé en 2020, est un sous-organe de notre Comité de direction mondial ayant pour mission de gérer les thématiques relatives aux employés et de prendre des décisions avisées en la matière. L'objectif principal de ce People Forum est de prendre le pouls de nos collaborateurs, d'améliorer les parcours personnels et de pérenniser une culture d'entreprise forte, collective et solidaire. Pour faire en sorte que les employés fassent entendre leur voix et que les décisions prises par la direction en tiennent compte, nous avons nommé quatre collaborateurs (ceux qui ont recueilli le plus de voix auprès de tous les employés) pour siéger au sein du People Forum.

Quelques chiffres

Dans un secteur où les femmes sont sous-représentées depuis longtemps, nous sommes en train de parvenir à un meilleur équilibre au niveau mondial, notamment en ce qui concerne les postes à responsabilités. Les femmes représentaient un peu moins de 50 % des promotions aux postes les plus élevés en 2022 (18 promotions sur un total de 40).

Par ailleurs, HSBC Asset Management figure actuellement dans le quartile supérieur du rapport *Alpha Female* de Citywire s'agissant du pourcentage de gérants de portefeuille féminin.

Notre démarche Diversité, équité et inclusion a enregistré des progrès notables grâce au dynamisme et à la détermination de notre équipe Diversité, équité et inclusion et de nos bénévoles. Il reste beaucoup à faire et de nombreux changements à réaliser au sein de notre entreprise, de notre secteur et de notre société. Nous sommes déterminés à faire progresser la Diversité, équité et inclusion en 2023.

Reconnaissance externe

HSBC Asset Management et ses employés ont reçu les prix suivants pour leur travail dans le domaine diversité, équité et inclusion :

1. Citywire Gender Diversity Awards 2022 (au niveau mondial)
 - Plus forte augmentation des taux de fidélisation (fidélisation des gérantes de portefeuille au cours des 10 dernières années)
 - Meilleure répartition des actifs sous gestion (fonds pilotés par des gérants/gérantes)
2. Prix de la diversité lors des Insurance Asset Management Awards 2022
3. La Directrice du développement durable Erin Leonard figure dans le classement des 100 femmes les plus influentes dans le domaine de la finance, établi par Financial News
4. Kate Hassey, Responsable de la surveillance de la distribution, Opérations HSBC AM, figure dans le classement 2022 des 100 personnalités LGBT les plus influentes
5. Un des quatre nominés pour le prix du « Champion de la mobilité sociale » lors des FT Adviser Diversity in Finance Awards 2022



Andrea Griffin,
Responsable mondiale des spécialistes de l'investissement responsable, HSBC AM

Asad Butt,
Analyste senior en charge de l'engagement actionnarial, HSBC AM

Clinton Adas,
Analyste senior en charge de l'engagement actionnarial, HSBC AM

Darcey Holman,
Responsable du Cadre climat, HSBC AM

Dupe Olawande,
Gestionnaire, Recherche et Perspectives, HSBC AM

Erin Leonard,
Directrice du développement durable, HSBC AM

Fatima Hadj,
Stratégiste d'investissement pour le climat, HSBC AM

Hannah Browning,
Analyste climat, HSBC AM

Laetitia Tankwe,
Responsable Durabilité - Mise en œuvre et Assurance, HSBC AM

Mark De Silva,
Analyste senior en charge de l'engagement actionnarial, HSBC AM

Michelle Hilliman,
Responsable de l'investissement responsable et de la gestion des affaires, HSBC
Alternatives

Ozge Usta,
Responsable de la mise en œuvre du Développement Durable, HSBC AM

Ruwan Madura,
Responsable de l'investissement responsable, HSBC AM

Sachi Suzuki,
Analyste senior en charge de l'engagement actionnarial, HSBC AM

Sebastien Douce,
Responsable mondial des contenus relatifs à l'investissement, Recherche et
Perspectives, HSBC AM

Shehani Thanthrilage,
Analyste ESG, HSBC AM

Thomas O'Malley,
Responsable des Politiques, HSBC AM

Travis Tucker,
Senior Manager, Recherche et Perspectives, HSBC AM

Will Ng,
Analyste senior en charge de l'engagement actionnarial, HSBC AM

Xavier Baraton
Directeur mondial des investissements, HSBC AM

Xavier Desmadryl,
Responsable mondial de la recherche ESG, HSBC AM



Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites.

Les informations présentées concernent les encours globaux et la politique globale de HSBC Asset Management. Même si HSBC Global Asset Management (France) participe à l'implémentation et applique les politiques globales du Groupe, nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres présentés et les engagements indiqués ne sont pas nécessairement directement liés à HSBC Asset Management en France.

Aujourd'hui, nous finançons un certain nombre d'industries qui contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre. Nous avons une stratégie Net Zero pour aider nos clients à réduire leurs émissions et à réduire les nôtres. Pour plus d'informations, visitez: <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/professional-investors/about-us/road-to-net-zero>

Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour en mars 2023.

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2023.

336_AMFR_CM_2023_03 exp June 2024

